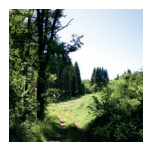
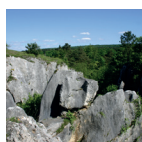
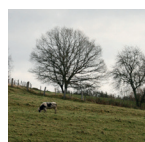


Programme Communal de Développement Rural

PARTIE 2 : RÉSULTATS DE LA PARTICIPATION DE LA POPULATION



JUIN 2018



Fondation Rural de Wallonie
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
+32(0)71/ 66 01 90 • sambre.meuse@frw.be



Atelier d'architecture DR(EA)²M
Place Communale 28 - 6230 Pont-à-Celles
+32(0)71 84 02 99 • info@drea2m.be

Table des matières

PRÉAMBULE : la participation citoyenne à VIROINVAL

0. LISTE DES PRINCIPAUX ACRONYMES
1. PRESENTATION DE LA FONDATION RURAL DE WALLONIE, ETABLISSEMENT D'UTILITE PUBLIQUE CHARGE D'ASSISTER LA COMMUNE DANS L'ELABORATION DE SON PCDR
2. CHRONOLOGIE DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
3. METHODES UTILISEES POUR LA CONSULTATION DE LA POPULATION
 - 3.1 La rencontre des personnes qualifiées de « ressources »
 - 3.2 Les réunions d'information/consultation de la population
 - 3.3 Les groupes de travail
 - 3.3.1 Tourisme, Patrimoine, Culture et Traditions
 - 3.3.2 Jeunesse et Vie Associative
 - 3.3.3 Vie Sociale, Information et Communication
 - 3.3.4 Cadre de vie, Environnement, Energie et Mobilité
 - 3.3.5 Economie et Emploi
 - 3.4 Les réunions de la Commission Locale de développement Rural
 - 3.4.1 Mise en place
 - 3.4.2 Présentation et approbation de la stratégie de développement
 - 3.4.3 Réflexion sur l'ensemble des projets
 - 3.4.4 Priorisation-vote de la CLDR
 - 3.4.5 Approbation des lots 1, 2 et 3
 - 3.4.6 Approbation du projet de PCDR
4. COMPOSITION DE LA CLDR ET TAUX DE PARTICIPATION AUX REUNIONS
5. CALENDRIER/ETAT CHRONOLOGIQUE DE L'ODR
6. ANNEXES



PREAMBULE – VIROINVAL, une commune active dans le développement de son territoire rural depuis plus de 20 ans.

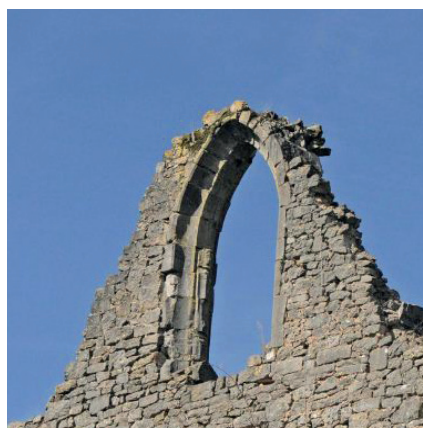
La commune de Viroinval continue son développement rural en menant sa deuxième ODR. En effet, après 10 années de validité de son premier PCDR (1999-2009) et de nombreux projets réalisés, les citoyens et mandataires communaux se sont lancés dans leur deuxième Opération de Développement Rural.

Même si, avec le temps, la méthodologie utilisée pour la consultation de la population a évolué, le contenu des réunions d'Information/Consultation, des réunions de Groupes de Travail et des réunions de la CLDR est tout aussi riche et intéressant.

Comme pour sa première Opération, la population de Viroinval s'est fortement impliquée dans l'élaboration de ce deuxième PCDR.



LISTE DES PRINCIPAUX ACRONYMES





0. Liste des principaux acronymes utilisés

A21L = Agenda 21 Local

BEPN = Bureau Economique de la Province de Namur

CCR = Centre Culturel Régional

CLDR = Commission Locale de Développement Rural

DD = Développement Durable

DGO3 = Direction Générale Opérationnelle n°3

DNF = Département Nature et Forêts

DR = Développement Rural

FP = Fiche-Projet

FRW = Fondation Rurale de Wallonie

GT = Groupes de Travail

ODR = Opération de Développement Rural

PCDR = Programme Communal de Développement Rural

PCS = Plan de Cohésion Sociale

DR(EA)²M : Développement Recherche Energie Environnement Aménagement Architecture et Mobilité



Titre 1

**PRESENTATION DE LA FONDATION RURALE DE
WALLONIE, ETABLISSEMENT D'UTILITE PUBLIQUE
CHARGE D'ASSISTER LA COMMUNE DANS
L'ELABORATION DE SON PCDR**



1. Présentation de l'Établissement d'utilité publique chargé d'assister la Commune



L'organisme d'accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie

La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Conseil en matière de plans communaux de la nature,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

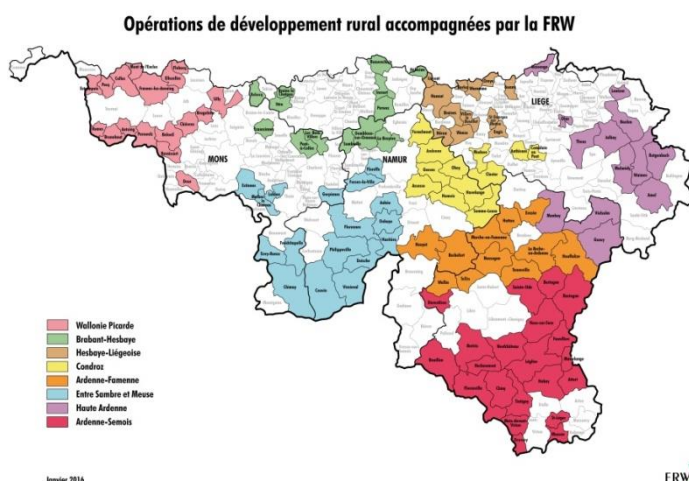
L'équipe Entre-Sambre et Meuse accompagne la commune de Viroinval

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 117 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets. .

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de Viroinval est assuré par l'équipe Entre-Sambre-et-Meuse située à Philippeville (en bleu sur cette carte), et plus particulièrement par Xavier Pauly et Thomas Constant.



FRW Pour en savoir plus :

www.frw.be

FondationRuraleWallonie

La FRW s'est dotée d'un conseil d'administration, représentant toutes les formations politiques démocratiques composant le Parlement wallon. Ce pluralisme politique garantit son indépendance et sa crédibilité.

Au quotidien, la FRW exerce un rôle de relais, de conseil, de dynamisation et d'expertise :

- auprès des habitants, de leurs associations, des pouvoirs locaux et des autres niveaux de pouvoirs ou institutions ;
- auprès de la Région wallonne, de la Communauté française et de l'Union européenne.

Les missions confiées par la Région wallonne à la FRW sont :

- informer, conseiller et accompagner les communes menant des opérations de développement rural ;
- jouer le rôle d'interface internationale pour faire connaître la réalité, le savoir-faire et les compétences wallonnes à l'extérieur au travers d'échanges d'expériences et valoriser des savoir-faire européens au bénéfice des régions rurales wallonnes ;
- être un centre de ressources et d'expertise spécialisé dans la collecte, le traitement et l'analyse des informations avec une approche globale et intégrée.

Pour les remplir au mieux, la FRW poursuit les objectifs suivants :

- être une référence, un interlocuteur privilégié et un lieu d'innovation en matière de développement rural, de participation des habitants, d'assistance architecturale et urbanistique en milieu rural ;
- être une force de proposition vis-à-vis des acteurs et des intervenants du milieu rural ;
- être un porte-parole du milieu rural wallon ;
- améliorer les diagnostics participatifs de territoire et les documents stratégiques tels que les programmes communaux de développement rural, pour qu'ils soient des instruments de communication et de prise de décision toujours plus performants ;
- faire en sorte que le programme communal de développement rural devienne un outil de coordination des politiques communales ;
- se former de manière continue et proposer des formations adaptées aux problématiques du milieu rural wallon ;
- améliorer sa compétence pour une mobilisation citoyenne ;
- investir dans la communication et les relations humaines ;
- être une organisation souple, participative, adaptée aux besoins du milieu rural et de la société wallonne toute entière ;
- initier des partenariats, créer et participer à des réseaux, être un déclencheur de projets.

Le siège social et la Direction : Parc Scientifique Créalys, 5 Rue Camille Hubert, 5032 ISNES.

En ce qui concerne la Commune de Viroinval, le suivi de l'opération est assuré par l'équipe régionale de l'Entre-Sambre-et-Meuse, Rue de France, 66 à 5600 Philippeville.

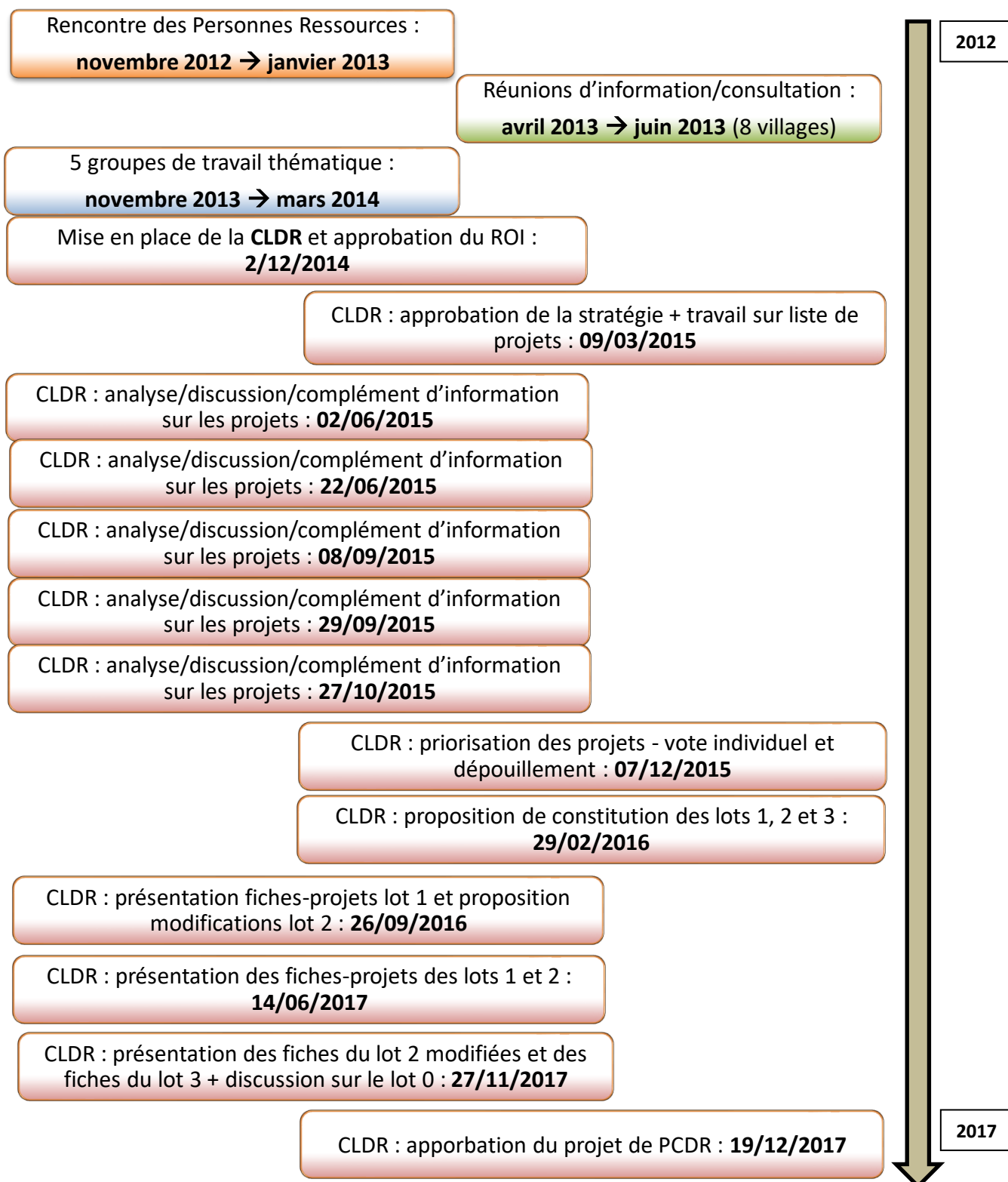


Titre 2

CHRONOLOGIE DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL



2. Chronologie de Participation



Titre 3

METHODES UTILISEES POUR LA CONSULTATION DE LA POPULATION

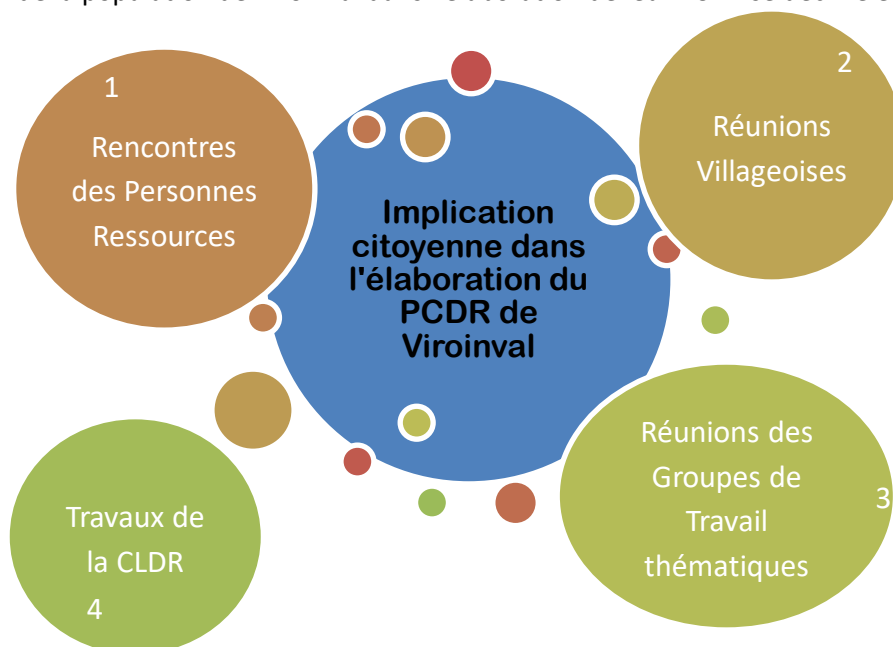
- 3.1 LA RENCONTRE DES PERSONNES QUALIFIÉES DE
« RESSOURCES »
- 3.2 LES RÉUNIONS D'INFORMATION/CONSULTATION
DE LA POPULATION
- 3.3 LES GROUPES DE TRAVAIL
- 3.4 LES RÉUNIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE
DÉVELOPPEMENT RURAL



3. MÉTHODES utilisée pour la consultation de la population

Durant toutes les phases de l'Opération de Développement Rural de Viroinval, les citoyens n'ont cessé de participer et d'alimenter ce qui allait devenir le futur Programme Communal de Développement Rural de Viroinval.

L'implication de la population de Viroinval dans l'élaboration de leur PCDR se décline en 4 grandes étapes :



Afin de communiquer au mieux sur la nouvelle opération de développement rural en cours, un logo visuel a été réalisé par l'agent relais DR au sein de l'administration communale.



Dès 2012, les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie ont rencontré des personnes qualifiées de *Personnes Ressources* pour le territoire communal de Viroinval. En 2013, étaient organisées les *réunions villageoises* dans les 8 villages de l'entité. Ces réunions ont connu un taux de participation important au vu du nombre d'habitants dans certains villages ou l'éloignement d'autres (Le Mesnil ou encore Oignies). Le temps des réunions de travail thématiques, appelées « Groupes de Travail » est ensuite arrivé, pour déboucher sur la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural début d'année 2014. Tout au long du processus d'élaboration du PCDR, les citoyens de Viroinval ont été informés via différents canaux



de communication : toutes-boites, affiches, page d'information *Viroinvalinfo* dans le ProxiMag, site internet communal, information durant la fête annuelle du Parc Naturel Viroin-Hermeton, etc. (voir Annexe 6).

3.1 La rencontre des personnes qualifiées de « ressources »

Fin de l'année 2012, plusieurs visites de terrain ont été programmées afin de mieux percevoir les caractéristiques de la commune.

Afin de faire connaissance avec le territoire, les agents de la FRW chargés de l'accompagnement de la Commune dans le cadre de son ODR ont rencontré plusieurs personnes, qualifiées de « ressources » dans leurs domaines de compétences, et une série d'autres témoins privilégiés. Parmi ceux-ci, on citera les responsables ou gestionnaires des associations ou structures suivantes :

- | | |
|----------------------------|---|
| • BULTEZ Karine | Directrice de l'OT de Viroinval |
| • GILLES Pierre | Directeur du Centre Culturel Action-Sud |
| • DATH Joël | Directeur du Parc Naturel Viroin Hermeton |
| • COULONVAL Daniel | Agriculteur |
| • DELACRE François | Attaché Chef de Cantonnement au DNF |
| • COSSE Marie-Agnès | Assistante sociale au CPAS |
| • LAURENT Didier | Responsable du PCS |
| • LEBON Delphine | Commerçante indépendante |

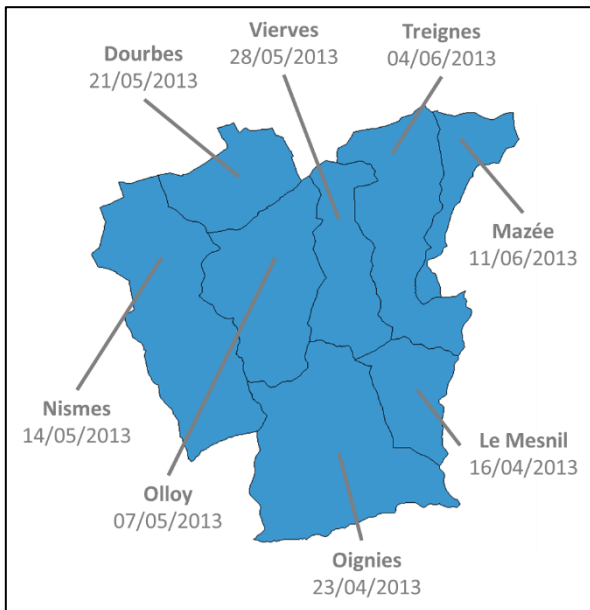
Ces rencontres se sont étalées entre les mois de novembre 2012 et janvier 2013. Outre l'importance de connaître ces acteurs de terrain, le but était de cerner leurs visions de la commune (ses principaux atouts, ses faiblesses, les éventuels projets à y développer) et de souligner l'importance de leur participation aux futurs GT.

La méthodologie utilisée lors des différents entretiens fut identique pour chaque Personne Ressource. Les agents de la FRW commençaient par une présentation de la Fondation, des équipes régionales et des résultats de la première Opérations de Développement Rural (PCDR valide de 1999 à 2009). Ensuite, et afin d'être le plus complet possible, un questionnaire type (Guide d'entretien avec les Personnes Ressources) est utilisé lors de chaque rencontre. Ce « guide » est repris au niveau de l'annexe 7.



3.2 Les réunions d'information/consultation de la population.

Une réunion d'Information et de Consultation s'est tenue dans chacune des 8 anciennes sections de l'entité de Viroinval (Le Mesnil, Oignies, Olloy, Nismes, Dourbes, Vierves, Treignes et Mazée).



L'objectif de ces rencontres était de faire découvrir à la population une politique de développement pour leur commune basée sur la participation citoyenne, et de les amener à s'exprimer sur leur village et leur commune afin de récolter un maximum d'avis sur l'ensemble des domaines qui constituent la vie communale.

Une réunion d'information se divisait en deux parties. La première relative à l'information et la deuxième relative à la consultation de la population. Elles duraient en général deux heures.

Ordre du jour type d'une réunion

1^{ère} partie – l'information :

- *La Fondation Rurale de Wallonie*
- *Une Opération de Développement Rural (définition, cadre légal...)*
- *Le PCDR*
- *Un Agenda 21 Local – notions de Développement Durable*
- *Séance de questions-réponses*

2^{ème} partie – la consultation :

- *La vie à Viroinval*
- *Votre commune hier ?*
- *Votre commune aujourd'hui ?*
- *Votre commune demain ?*
- *Le village idéal*

Clôture – la suite

La consultation se déroulait en cinq temps distincts et suivant certaines consignes à respecter :

Le premier temps était consacré à la question : « La vie à Viroinval ? »

Dans un premier temps, il était demandé aux habitants d'énoncer un mot qui pouvait qualifier la vie dans leur village, leur commune. Leurs énoncés étaient notés directement sur le PowerPoint projeté sur l'écran, par un des agents de la FRW. Cette technique dite du « brainstorming » servait à ce que



chacun puisse se rendre compte de la perception des autres habitants et de lancer le débat par la suite.

Le deuxième temps était consacré à la question : « Vivre à (ancienne section) /Viroinval hier ? »

Cette question est principalement destinée à lancer le débat et à tenter de saisir la manière dont les participants perçoivent l'évolution de leur village. La question tente de placer le débat dans un sens évolutif.

Le troisième temps était consacré à la question « Vivre à (ancienne section) /Viroinval aujourd'hui ? »

Cette question vise les habitants du village et est destinée à les faire parler de leur village et de leur Entité. Chaque question alimentant le débat essaye d'aborder un thème particulier (référence au brainstorming), sans que celui-ci soit explicitement cité, ceci dans le but de ne pas orienter le débat. Un résumé collégial reprenant les idées maîtresses ainsi que les points positifs et négatifs (Atouts/Faiblesses) est ensuite réalisé. Ce résumé est projeté directement sur l'écran prévu à cet effet.

Le quatrième temps était consacré à la question « Vivre à (ancienne section) /Viroinval demain ? »

Cette question vise à faire parler les habitants de l'avenir de leur village et de leur Entité, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs espoirs, (avec toujours référence implicite au brainstorming) ... Un résumé collégial reprenant les évolutions craintes et souhaitées (Opportunités et Menaces) est ensuite réalisé. Ce résumé est projeté directement sur l'écran prévu à cet effet.

Le cinquième temps était consacré à la question : « A quoi ressemblerait votre village idéal ? »

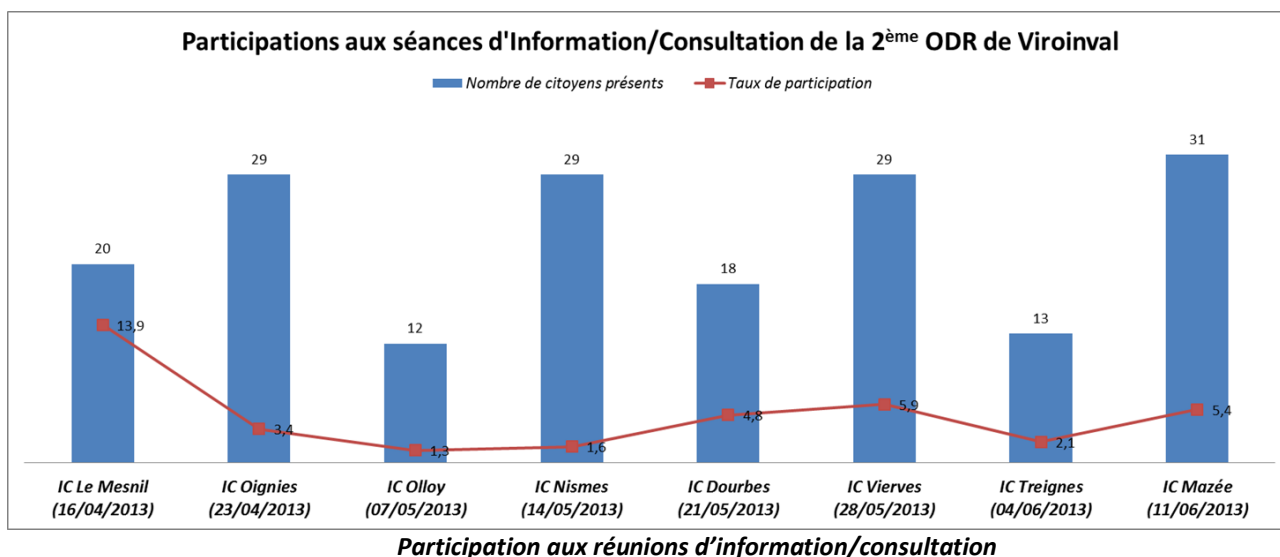
Les participants répondent librement et par écrit sur une feuille prévue à cet effet. Il est également demandé aux participants, en s'inspirant des éléments repris du brainstorming précédent, de déterminer sur cette feuille les cinq « thèmes communaux » qui sont les plus importants à leurs yeux.

Enfin un sixième temps était consacré à des réflexions ou des idées à proposer et à faire partager.

Ce temps plus informel permet à ceux qui le désirent de faire part de leurs remarques ou de leurs réflexions, que ce soit par rapport à l'ODR ou quant à la réunion en tant que telle.

En fin de réunion, les participants étaient amenés à remplir une feuille d'évaluation portant sur la réunion.





3.3 Les groupes de travail.

Suite à l'analyse socio-économique et aux réunions d'Information et de Consultation, une proposition d'organiser des Groupes de Travail fut présentée et entérinée par le Collège communal.

Cette proposition engendrait la tenue de cinq Groupes de Travail sur base des cinq constats thématiques identifiés par l'auteur de programme. Les résultats de la consultation n'ont pas donné matière à la création d'un Groupe de Travail spécifique à une ancienne section.

Les thèmes proposés pour la mise en place des Groupes de Travail étaient :

- GT1 : Tourisme, Patrimoine, Culture et Traditions**
- GT2 : Jeunesse et Vie Associative**
- GT3 : Vie sociale, Information et Communication**
- GT4 : Cadre de vie, Environnement, Énergie et Mobilité**
- GT5 : Économie et Emploi**

Cette répartition des Groupes de Travail par constats thématiques a permis de travailler à l'échelle de l'Entité, de clarifier la démarche méthodologique de l'Opération et d'en faciliter son appropriation.

Toujours dans un objectif de compréhension, chaque constat était présenté et explicité grâce aux réponses obtenues à la question « A quoi ressemblerait votre village idéal ? » lors des réunions d'Information et de Consultation.

Les constats qui ont été formulés sont les suivants :

GT1 : Tourisme, Patrimoine, Culture et Traditions

Viroinval, un riche patrimoine naturel, culturel et historique, des villages de charmes et des sites remarquables, une multitude d'atouts à préserver, de nombreuses opportunités à développer, vecteurs d'une activité touristique verte, durable et maîtrisée.



GT2 : Jeunesse et Vie Associative

Viroinval, une jeunesse à préserver et à protéger dans une commune au monde associatif, sportif et culturel dynamique mais dont l'attrait et la situation économique et sociale ne sont pas toujours motivants pour les jeunes.

GT3 : Vie sociale, Information et Communication

Viroinval, des services de proximité et de cohésion sociale à soutenir et développer pour améliorer la vie sociale et le bien-être de la population

GT4 : Cadre de vie, Environnement, Énergie et Mobilité

Viroinval, des villages riches de leur identité historique, dans un site exceptionnel, bénéficiant d'un patrimoine naturel et paysager d'une très grande qualité, une multitude d'actions en termes de développement durable à poursuivre, accompagnées de nombreuses opportunités liées à l'énergie, la mobilité, et l'aménagement du territoire à développer, dans le respect de la qualité du cadre de vie et de l'environnement, pour que chacun puisse s'y épanouir en harmonie.

GT5 : Économie et Emploi

Viroinval, territoire où la redynamisation économique est primordiale, basée sur la poursuite du développement touristique et la valorisation des atouts locaux (la forêt, l'agriculture, l'artisanat, le commerce, ...), dans le respect de la population et de tout ce qui fait son attrait, à savoir, son patrimoine naturel, paysager, architectural, archéologique et culturel.

Les Groupes de Travail poursuivaient plusieurs objectifs. Il s'agissait d'abord d'apporter des éléments pour mieux comprendre et valider le constat posé par l'auteur de programme. Ensuite, de définir un certain nombre d'objectifs de développement et enfin des projets pour l'entité communale.

Cinq groupes de travail ont donc été organisés en rapport avec les 5 constats proposés. Pour chacun des Groupes de Travail, la méthode utilisée prévoyait plusieurs phases ;

1. une **première réunion** permettant d'entamer le débat en apportant des éléments de réflexion,
2. un travail individuel à **domicile** était proposé, sur base d'un document remis et expliqué en séance,
3. une **deuxième réunion** consacrée à la proposition d'objectifs et de projets, en sous-groupes.

La première réunion consistait en la présentation des caractéristiques de la commune (en regard des thématiques du GT) sur base de la Partie I du présent PCDR et se concluait par une séance de questions/réponses. Une **analyse AFOM** (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces) concluait cette présentation et était soumise aux participants pour remarques, amendements et approbation (travail réalisé en sous-groupe avec restitution en plénière). En fin de séance, les participants recevaient les instructions pour la préparation de la deuxième réunion, de même qu'un document de travail. Ce document reprenait le constat formulé par l'auteur, une explication littéraire de ce dernier ainsi qu'une planche illustrée reprenant les **Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces**. Les participants étaient invités à réfléchir à des pistes d'objectifs et de projets, afin de préparer au mieux la deuxième réunion.

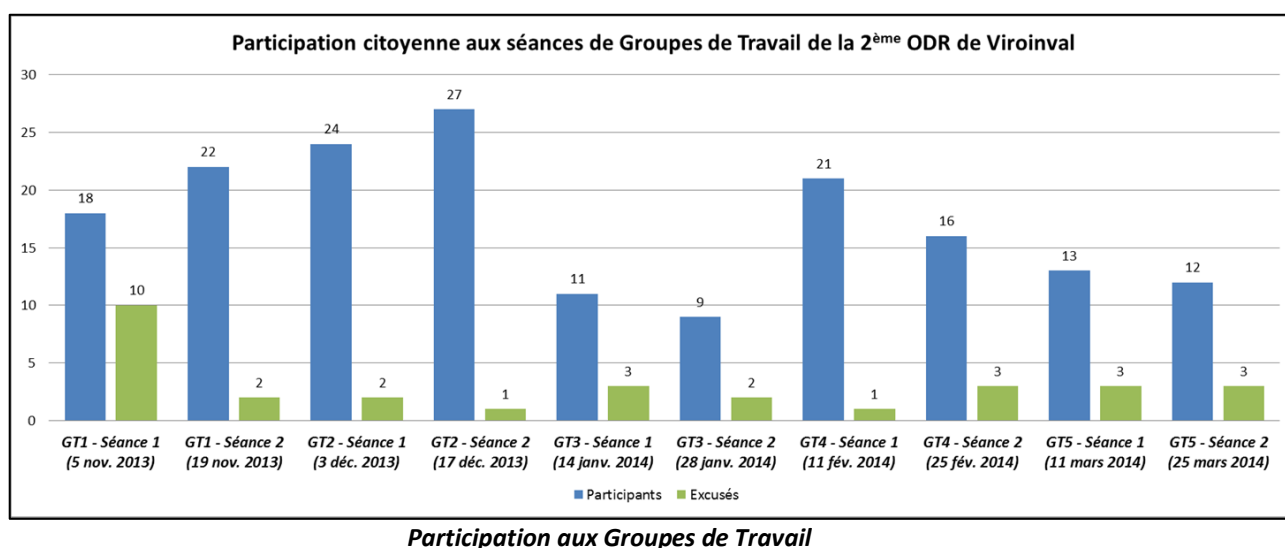


Lors de la deuxième réunion, les participants s'installaient autour de tables disposées dans la salle et constituaient ainsi différents sous-groupes. Ils désignaient au sein de chaque sous-groupe un rapporteur et un secrétaire. Ils avaient dès lors la possibilité de débattre en sous-groupe de leurs propositions d'objectifs et de projets en ayant préparé ou non à domicile. Les documents de travail présentés lors de la première séance étaient mis à la disposition de chaque sous-groupe.

Ensuite, lors d'une mise en commun, le rapporteur de chaque sous-groupe exposait les propositions d'objectifs et de projets. Un agent de la FRW prenait alors notes de ces propositions pour la rédaction du compte-rendu de la séance. Toutes les thématiques étaient généralement rencontrées. Des précisions complémentaires pouvaient également être apportées au besoin.

A l'issue de la présentation de chacun des rapporteurs, un échange des objectifs et projets entre sous-groupes était proposé afin de prioriser les propositions. En effet, il était demandé au sein de chaque sous-groupe de faire part de leur projet « prioritaire ». **Attention, il s'agissait bien d'un exercice afin que les participants se rendent compte de la difficulté à faire des choix, le classement final entre les projets revenant à la CLDR.**

La tenue de deux réunions successives espacées de deux semaines, regroupées par constat, a permis d'apporter un temps de réflexion supplémentaire aux participants et donc de compléter la réflexion à chaud par une réflexion plus posée et plus approfondie, à domicile.



SYNTHESE DES RESULTATS DES GROUPES DE TRAVAIL

Sur base des cinq constats et des défis thématiques proposés, toutes les thématiques habituellement rencontrées ont pu être traitées. Celles-ci n'ont pas été abordées de manière sectorielle mais bien de manière transversale au travers des cinq constats identifiés.

Elles sont présentées au travers des grands thèmes sous-jacents aux constats proposés. Il est à signaler que même si certains thèmes n'apparaissent pas de manière directe, ces thèmes ont été traités de manière transversale (ex : jeunesse, aménagement du territoire, etc.).



Ci-dessous, les pistes d'objectifs énoncés en Groupes de Travail :

3.3.1 GT1 : Tourisme, Patrimoine, Culture et Traditions

Objectif 1 : Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de villages pour les habitants et les touristes.

⇒ Projets :

- Installer des panneaux didactiques aux endroits stratégiques (châteaux, PPPW...).
- Mettre plus de moyens à disposition pour l'entretien des cœurs de villages et endroit-clés (canisites, WC publics, poubelles, points d'eau) et envisager des réprimandes pour le non-respect.
- Améliorer le fleurissement des cœurs de villages (bacs, parterres...).
- Créer des fontaines dans chaque centre de village (et des points d'eau potable).

Objectif 2 : Améliorer la sécurité et l'entretien des sites touristiques.

⇒ Projets :

- Rénover les sites du mirador de Mazée et du Fondry des Chiens (sécurisation).
- Meilleur entretien des sites touristiques.

Objectif 3 : Valoriser l'artisanat local.

⇒ Projets :

- Mettre en place une vitrine permanente de l'artisanat.
- Mieux communiquer autour de l'artisanat.

Objectif 4 : Se réapproprier les patrimoines historique, culturel, naturel et actuel.

⇒ Projets :

- Création de séances d'informations thématiques (histoire des villages).
- Encourager les comités de village, les cercles d'histoire locale...
- Edition de parutions thématiques et généralistes (via un bulletin communal).
- Sensibilisation des enfants à leurs patrimoines paysager et historique.

Objectif 5 : Faire connaître toutes les activités organisées par les associations de Viroinval et permettre une meilleure communication entre ces associations.

⇒ Projets :

- Mise sur pied d'une plateforme unique de discussion et de coordination entre les associations afin de synchroniser les événements notamment.
- Améliorer le bulletin En Viroin en imaginant une participation plus importante des associations.

Objectif 6 : Redynamiser l'artisanat.

⇒ Projets :

- Promotion des artisans via le marché hebdomadaire.
- Installation des artisans dans une structure située dans un village de caractère tel Vierves (voir exemple de ce qui se fait dans la vallée de la Mollignée à Maredret).

Projet (non relié à un ou des objectif(s) précis):

- Rénovation de la gare d'Olloy avec définition d'une affectation.



Objectif 7 : Remettre au goût du jour le respect des habitants vis-à-vis de ce dont on dispose dans les villages et le respect d'autrui.

⇒ Projets :

- Organisation d'une journée de nettoyage des villages par an afin de prendre conscience des richesses présentes sur Viroinval mais également faire venir des personnes extérieures. Cela pourrait se réaliser via les écoles, clubs de sport, mouvements de jeunesse...
- Nettoyage du Viroin.

Objectif 8 : Rénover et entretenir les petits patrimoines locaux.

⇒ Projets :

- Remise en état des anciennes ardoisières qui sont uniques dans le pays.
- Réhabilitation des petites chapelles à l'abandon, anciens lavoirs, pompes à eau et fontaines.

Objectif 9 : Mieux exploiter les richesses naturelles incroyables de la commune.

⇒ Projets :

- Proposition de randonnées thématiques avec guides écrits reprenant les points remarquables (architecture, histoire, faune et flore...) : promenades avec un objectif, quelque chose à atteindre → questionnaires.
- Nettoyage des sentiers et chemins.
- Placement de bancs aux endroits spécifiques.
- Prévoir des randonnées équestres et éditer des cartes pour les promouvoir.
- Prévoir des publicités directives (randonneurs, cavaliers, amateurs d'escalade...) en profitant des nouveaux moyens de communication.

Objectif 10 : Eviter la mort de nombreuses traditions.

⇒ Projet :

- Sensibilisation de la population aux kermesses, grands feux, carnivals...

Objectif 11 : Réunir l'ensemble des villages sous un même projet en mettant en lumière leurs particularités.

⇒ Projets :

- Création d'un carnaval commun à toute l'entité avec création de chars par chaque village.
- Création de balades à thèmes permanentes dans tous les villages (avec thèmes spécifiques pour chaque village : Jean Chot à Olloy, les fraudeurs à Mazée...)

Objectif 12 : Promouvoir les savoir-faire de la région et les mettre à l'honneur.

⇒ Projets :

- Création d'un centre d'artisanat et d'une vitrine des produits du terroir.
- Création d'une confrérie liée aux producteurs de la commune.

Objectif 13 : Améliorer le dialogue entre le Centre Culturel et l'OT.

Les projets « prioritaires » :

- Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de villages pour les habitants et les touristes.
- Plateforme des associations.
- (Re-)Faire connaître la « Vallée perdue » au grand public et sensibiliser les gens au respect d'autrui.
- Créer un centre d'artisanat et des produits du terroir.



3.3.2 GT2 : Jeunesse et Vie Associative

Objectif 1 : Empêcher la disparition des mouvements associatifs villageois.

- ⇒ Projet :
- Construction de salles communales, notamment à Olloy.

Objectif 2 : Améliorer la gestion des locations de salles communales de l'entité.

- ⇒ Projet :
- Organisation d'un service de gestion des salles à la Commune (avec établissement d'un état des lieux avant et après les utilisations).

Objectif 3 : Développer les activités culturelles et/ou folkloriques dans les villages.

- ⇒ Projet :
- Mise en place d'une tournante d'activités culturelles ou folkloriques dans les différents villages (grand feu, fête de la musique...) afin de les dynamiser.

Objectif 4 : Organiser un service de navettes lors des activités.

- ⇒ Projet :
- Utilisation par exemple de la camionnette de la Croix Rouge (ou autre) avec horaire précis pour faire la navette lors d'activités dans la Commune.

Objectif 5 : Organiser des activités itinérantes.

- ⇒ Projet :
- Organisation (via la CCR Action-Sud) d'expositions ou autres activités itinérantes dans chaque village avec regroupement des jeunes des villages.

Objectif 6 : Créer un agenda électronique sur le site de la Commune.

- ⇒ Projet :
- Donner un login et un mot de passe aux associations pour remplir l'agenda « en direct ».

Objectif 7 : Centraliser l'information sur la vie associative existante afin de mieux la diffuser et rassembler la vie associative par grandes catégories.

- ⇒ Projet :
- Organisation périodique d'une manifestation invitant les associations « d'état » sous les projecteurs, et ce à différents endroits pour permettre la découverte des villages à travers différents parcours.
- ⇒ Projet : (non relié à un ou des objectif(s) précis):
- Mise en place de mérites (autres que ceux destinés aux associations sportives).

Objectif 8 : Assurer une salle fonctionnelle et polyvalente dans chaque village de l'entité.

- ⇒ Projets :
- Réappropriation de la salle Dotherpa pour disposer d'une salle communale à Dourbes.
- Aménagement de l'étage de la Maison de Village de Dourbes pour la mettre à disposition des différentes associations.



Objectif 9 : Assurer un « espace plaine de jeux » pour les enfants de chaque village de l'entité.⇒ Projet :

- Aménagement d'une plaine de jeux pour les enfants dans le centre du village de Dourbes.

Objectif 10 : Permettre à tous les comités d'organiser des événements avec les mêmes moyens techniques.⇒ Projets :

- Mise à disposition d'un chapiteau communal pour les associations.
- Mise à disposition d'une salle communale dans chaque village.
- Différents aménagements pour que les moyens soient identiques (exemple : nouvelle cuisine à la salle Arthur Masson de Mazée pour disposer d'une cuisine semblable à celle de la salle de Treignes).
- Rédaction d'un listing du matériel disponible pour les associations (exemple : groupe électrogène via la Commune auprès de l'Armée).

Objectif 11 : Assurer une meilleure cohésion/cohabitation entre les associations.⇒ Projets :

- Réalisation d'un calendrier thématique, commun des associations similaires.
- Organisation par la Commune d'un événement récréatif à destination des associations → team-building qui permettrait des échanges entre comités et la création de liens.

Objectif 12 : Respecter les moyens mis à disposition.⇒ Projets :

- Recours à des dépôts de cautions pour l'emprunt de matériels et l'utilisation d'infrastructures.
- Réalisation d'états des lieux à en-tête communale lors de la location de salles.

Les projets « prioritaires » :

- Construire/Rénover dans chaque village (mais surtout Olloy) des salles communales adaptées avec une gestion sérieuse (suivi de l'état du matériel technique, personnes de contact identifiées pour les clés et les soucis lors de locations, état des lieux pour la propreté et les détériorations éventuelles, espace de rangement pour le matériel...).
- Événements périodiques et itinérants qui offrent une publicité aux associations de la Commune.
- Réappropriation de la salle Dothorpa.
- Achat d'un chapiteau communal.

3.3.3 GT3 : Vie Sociale, Information et Communication**Objectif 1 : Aider la population à accéder à Internet.**⇒ Projets :

- Mis en place de connexions ADSL, VDSL, router Wifi dans les maisons de village (avec plages horaires importantes pour y accéder), salles communautaires, ou encore les écoles (avec manuels disponibles, livres) et les équiper de matériels mobiles (ex: scanners) voire de bornes (accès à de multiples informations).
- Organisation de formations assurées par des personnes-relais avec de bonnes bases techniques (éventuellement dans le cadre du SEL).



Objectif 2 : Permettre une meilleure communication quant aux événements, travaux, changements de dates, demandes d'autorisation....

⇒ Projets :

- Actualisation plus fréquente du site Web communal pour les annonces et mise en ligne des divers calendriers (mise à contribution de l'éventuelle plateforme des associations).
- Création/mise en ligne d'une liste des responsables pour chaque activité (remarque : ne pas oublier le rôle de la Police).
- Utilisation d'une newsletter à destination de toutes les personnes ayant donné leurs coordonnées pour communiquer sur les diverses manifestations (« en direct »).

Objectif 3 : Encourager l'ensemble de la population à participer aux événements organisés sur l'entité.

⇒ Projets :

- Lister des bénévoles susceptibles de transporter les villageois (personnes relais) vers les spectacles, les marchés...et en faire une publicité encore plus importante.
- Recours à un bus sillonnant l'entité pour amener les villageois vers le CCR Action Sud, le cinéma... (nécessité d'un système de réservations).

Objectif 4 : Assurer une présence plus importante des policiers dans les villages/agents de quartier (pour diminuer les incivilités).

Objectif 5 : Encourager la mixité sociale via la culture.

⇒ Projets :

- Ouverture de clubs de lecture pour chaque village (nouvelles associations) permettant des échanges entre participants (dans le style des cabarets littéraire au CCR, mais plus accessible) → nécessité d'un local, d'horaires précis... avec personnes-ressources selon les thèmes abordés et d'informations via l'En Viroin.
- Ouverture d'une bibliothèque communale.

Objectif 6 : envisager des animations/rencontres intergénérationnelles.

⇒ Projet :

- Organisation de rencontres « grands-parents/élèves » dans les écoles.

3.3.4 GT4 : Cadre de Vie, Environnement, Energie et Mobilité

Objectif 1 : Améliorer la mobilité des travailleurs dans toute l'entité.

⇒ Projets :

- Renforcement de l'offre de transport en commun dans tous les villages.
- Meilleure coordination des offres de covoiturage, de taxis sociaux... → MobilESEM.
- Des lignes directes de transport public vers Givet et Beauraing, et vers Dinant.

Objectif 2 : Dans une optique de développement harmonieux, favoriser la mise en œuvre des ZACC pour le développement urbanistique.

⇒ Projet :

- Suivre les recommandations du SSC pour la délivrance des permis d'urbanisme.



Objectif 3 : Améliorer le cadre de vie de tous les villages de Viroinval.⇒ Projets :

- Création de plaines de jeux dans les villages qui n'en disposent pas (exemple : Nismes, localisation à l'ancienne piscine).
- Création de toilettes publiques au centre des villages.

Objectif 4 : Terminer le réseau de mobilité douce et entretenir les voies existantes.⇒ Projets :

- Ouverture de pistes cyclables entre Oignies et Fumay, entre Olloy et Nismes et entre Treignes et Vireux.
- Mise en place de sentiers pédestres entre la gare de Nismes et la gare de Mariembourg et entre Dourbes et la gare de Mariembourg.

Objectif 5 : Améliorer la sécurité routière en aménageant les villages et leurs entrées.⇒ Projets :

- Aménagement de chicanes et plantations pour ralentir les véhicules motorisés et créer des effets de porte.
- Prévoir des passages piétons sécurisés aux endroits stratégiques comme au niveau de la Poste ou des écoles.

Objectif 6 : Promouvoir une police de prévention et de proximité pour une meilleure sécurité de la population.⇒ Projet :

- Davantage de patrouilles aux horaires appropriés pour un respect de la charte « Vivre Ensemble ».

Objectif 7 : Promouvoir une mobilité alternative dans les 8 villages.⇒ Projets :

- Placement de bornes électriques sur tout le territoire communal.
- Création d'un RAVeL sur les voies de chemin de fer pour relier Treignes à Mariembourg sur le modèle de tram de Bruxelles.
- Mise en place de voies cyclables le long de la N99 qui traverse la Commune d'Est en Ouest.

Objectif 8 : Dynamiser les petits magasins pour revitaliser les centres villageois.⇒ Projets :

- Revigorer les petits magasins via des services (dépôt de livres de la bibliothèque via commande en ligne...).
- Marché rural avec des produits locaux dans les magasins et le marché de Nismes.
- Promouvoir les jardins communautaires (rôle social mais aussi économique).

Objectif 9 : Conserver le style des villages, éviter l'étalement des villages et favoriser les centres de villages.⇒ Projets :

- Création d'un RGBSR « light » pour tout Viroinval en plus des zones RGBSR existantes afin d'éviter des urbanisations telles celles connues au Tienne du Loret (Dourbes), dans les environs du Melrose (Nismes, en direction de Petigny), et à la Fontaine Saint-Joseph (Vierves).
- Enterrer les lignes électriques.



Objectif 10 : Développer les circuits courts, la vie sociale via les jardins communautaires.⇒ Projets :

- Promouvoir les jardins communautaires.
- Rendre accessible et visibles les bois communaux comme zones de jeux (définies par le DNF).

⇒ Projets (non reliés à un ou des objectif(s) précis):

- Créer une dynamique de Parc Naturel le long de la N99 (Momignies-Viroinval).
- Au niveau énergétique, développer la géothermie et la biométhanisation.

Objectif 11 : Atteindre l'objectif de réduction de 20% des émissions de CO₂.⇒ Projets :

- Construction d'une centrale de biométhanisation en profitant de l'expérience de Surice.
- Aides/Primes aux habitants pour la rénovation de leurs habitations (remplacement des lampes à incandescence, installations photovoltaïques, nouvelles chaudières plus performantes...).
- Liaison pour le village de Nismes au réseau de gaz naturel présent à Mariembourg.

Objectif 12 : Finaliser le schéma d'assainissement des eaux usées.⇒ Projet :

- Construction et mise en service de stations d'épuration requises pour qu'il n'y ait plus de rejets non traités dans les cours d'eau.

Objectif 13 : Proposer d'autres formes de mobilité aux habitants.⇒ Projets :

- Créer un réseau de voies lentes reliant les différents villages.
- Création et mise en œuvre d'un réseau de véhicules partagés avec infrastructures aux centres des villages (vélos électriques, voitures électriques...).

Objectif 14 : Améliorer le cadre de vie des villages.⇒ Projets :

- Dépollution des anciennes stations essence.
- Création d'un rucher communal dans les villages (voir plan Maya).

Les projets « prioritaires » :

- Amélioration de la mobilité, notamment celle des travailleurs.
- Créer une dynamique de Parc Naturel du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse avec au minimum Momignies, Chimay, Couvin et Viroinval et garder la possibilité de s'étendre à Sivry-Rance, Froidchapelle, Philippeville, Doische, Cerfontaine et Walcourt.
- Centrale de biométhanisation.



3.3.5 GT5 : Economie et Emploi

Objectif 1 : Fournir une information complète et correcte à l'attention des jeunes quant aux formations possibles.

Objectif 2 : Valoriser les produits du terroir/locaux.

⇒ Projet :

- Mise en place d'un point de vente regroupant l'ensemble des produits du terroir.

Objectif 3 : Valoriser les commerçants locaux (face aux supermarchés par exemple).

⇒ Projet :

- Création d'une centrale d'achats défendant les commerces locaux (voir article 60 du CPAS).

Objectif 4 : Valoriser l'artisanat local.

⇒ Projets :

- Création d'une vitrine de l'artisanat local.
- Mettre en place une aide à la création d'entreprises locales (coup de pouce pour les personnes souhaitant « se lancer »).

Objectif 5 : Développer les circuits courts pour les produits de l'agriculture et de l'artisanat.

⇒ Projets :

- Réalisation d'un inventaire des petits producteurs et artisans de Viroinval.
- Mise à disposition d'une infrastructure pour la transformation des productions locales (produits de bouche principalement).
- Mise en place d'une vitrine des produits du terroir.

Objectif 6 : Développer l'agro-tourisme (exemple : gîtes à la ferme).

Objectif 7 : Valoriser l'expérience des aînés.

⇒ Projet :

- Création d'ateliers permettant de transmettre le savoir de nos aînés (langues, artisanat...).

⇒ Projet (non reliés à un ou des objectif(s) précis):

- Création d'un centre de formation en horticulture dans la Parc de Nismes.

Les projets « prioritaires » :

- Défense des commerces locaux avec la possibilité de mise en place d'une centrale d'achat.
- Mise à disposition d'une infrastructure pour la transformation et la vente des produits
- Réaliser un inventaire des petits producteurs et artisans de Viroinval.



3.4 Les réunions de la Commission Locale de Développement Rural

3.4.1 Mise en place

La composition de la CLDR fut arrêtée par le Conseil Communal lors de sa séance du 1^{er} octobre 2014 (voir Annexe 4). Les 42 candidatures reçues ont fait l'objet d'une analyse afin de composer une CLDR qui soit la plus équilibrée possible, dans l'esprit du décret. Elle fut installée le 2 décembre 2014 et est composée de 40 membres dont 10 membres du Conseil Communal.

Tous les villages sont représentés au sein de la Commission :

- Oignies compte 5 membres,
- Mazée 5,
- Nismes 15,
- Vierves 5,
- Dourbes 5,
- Treignes 2,
- Olloy-sur-Viroin 2 et
- Le Mesnil 1.

Toutes les classes d'âges sont bien représentées.

De nombreuses associations et secteurs sont également représentés dont différentes jeunesses villageoises, des membres de divers comités villageois, des membres des secteurs touristique, culturel, agricole, de l'enseignement, du PCDN et du Parc Naturel Viroin-Hermeton.

On peut donc affirmer que la représentativité de la population est assurée au sein de la CLDR.



Photos de la CLDR prise de lors de l'installation de la Commission

3.4.2 Présentation et approbation de la stratégie de développement

La stratégie de développement du PCDR de Viroinval est présentée aux membres de la CLDR en décembre 2014 et envoyée par courrier aux absents. Cette méthodologie permet d'amender la stratégie de développement afin qu'elle soit approuvée lors de la séance suivante, soit en mars 2015.



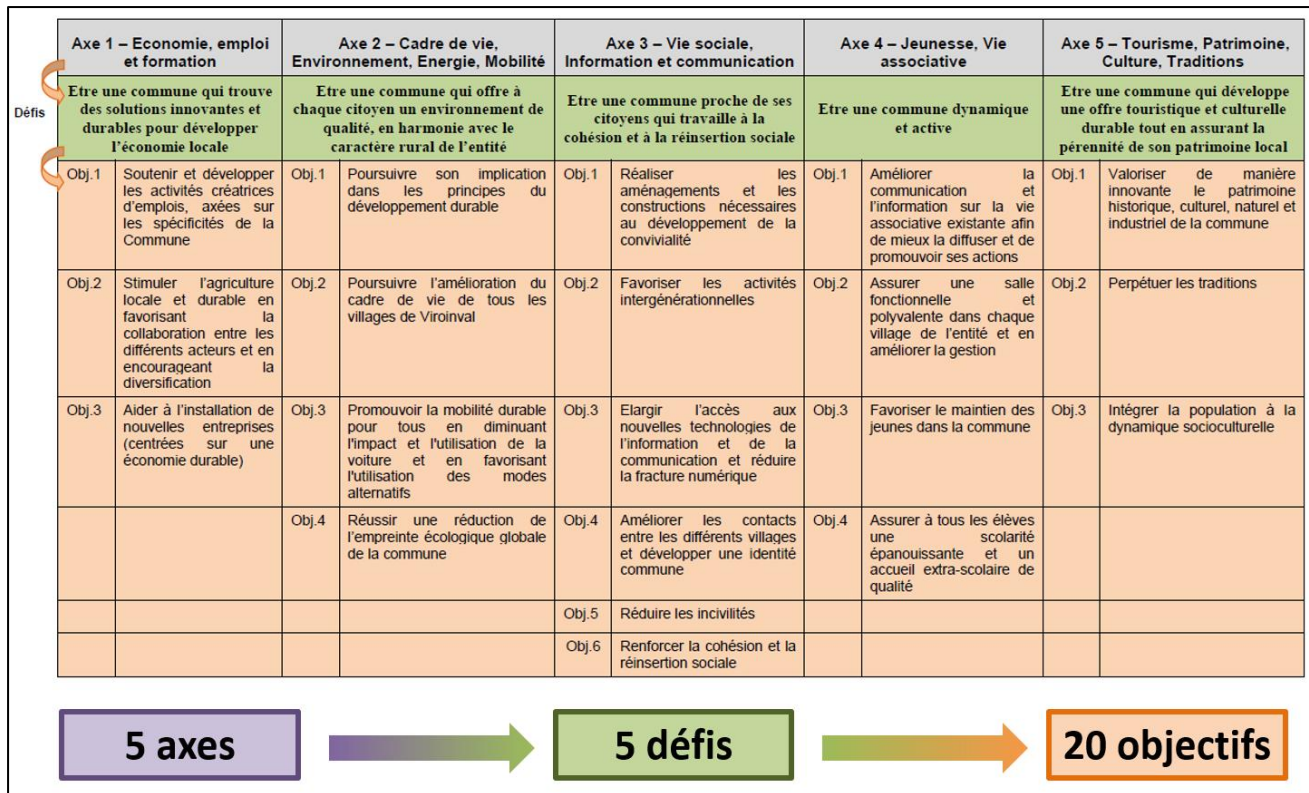


Tableau résumant la stratégie de développement

3.4.3 Réflexion sur l'ensemble des projets

La volonté du Collège était que la CLDR puisse s'approprier l'ensemble des 74 projets retenus, et ce, afin de faciliter le futur vote des projets prioritaires. Il aura fallu pas moins de 5 réunions de la CLDR pour parcourir, caractériser et préciser l'ensemble des projets.

Lors de chaque réunion et pour se faire comprendre au mieux, les AD de la FRW ont préparé un tableau fictif de vote permettant d'illustrer le résultat final attendu.

	Projet	Source(s)			Priorité GT	Impacts DD				Défi 1			...	Défi 5			Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité	Vote
		IC	GT	PR		Eco	Env	Cult	Soc	Obj 1	Obj 2	Obj 3		Obj 18	Obj 19	Obj 20				
1		x	x	x	x						x	x				x	€€€	AC		
2			x		non					x	x	x		x			€€	OT		
3		x	x	x	x							x		x	x		€€	AC		
4		x			--											x	€	AC		
5				x	--					x				x	x	x	€€€	CCR		



Détails du tableau :

- La source du projet (travail réalisé par les AD de la FRW) :

	Projet	Source(s)		
		IC	GT	PR
1		x	x	x
2			x	
3		x	x	x
4		x		
5				x

- IC** : séances villageoises d'Information/Consultation
- GT** : réunions de Groupes de Travail thématiques
- PR** : rencontres de Personnes-Ressources

- Le fait que le projet ait éventuellement été cité par les participants aux Groupes de travail comme prioritaire selon eux (travail réalisé par les AD de la FRW) :

	Projet	Source(s)			Priorité GT
		IC	GT	PR	
1		x	x	x	x
2			x		non
3		x	x	x	x
4		x			--
5				x	--

- x** : priorité des sous-groupes
- non** : pas une priorité des sous-groupes
- : pas d'infos ; pas proposé lors d'un GT

- Le caractère durable du projet (impacts envisagés pour chacun des piliers du DD - travail réalisé au cours de la séance collectivement par les membres de la CLDR) :

	Projet	Impacts DD			
		Eco	Env	Cult	Soc
1					
2					
3					
4					
5					

- positif
- neutre
- négatif

- La réponse aux objectifs définis dans la Stratégie de Développement du PCDR (travail réalisé par la suite par DR(EA)²M, une fois la liste de projets à prioriser définitive) :

	Projet	Défi 1			...	Défi 5		
		Obj 1	Obj 2	Obj 3		Obj 18	Obj 19	Obj 20
1			x	x				x
2		x	x	x		x		
3				x		x	x	
4								x
5			x			x	x	x

- L'estimation du coût du projet (travail à réaliser au cours de la séance collectivement par les membres de la CLDR) :

	Projet	Coût estimé
1		€€€
2		€€
3		€€
4		€
5		€€€

- € : peu coûteux
- €€ : coûteux
- €€€ : très coûteux

- Le(s) porteur(s) du projet (travail à réaliser au cours de la séance collectivement par les membres de la CLDR) :

	Projet	Porteur(s)
1		AC
2		OT
3		AC
4		AC
5		CCR

- AC : Administration Communale
- OT : Office de Tourisme
- CCR : Centre Culturel Action-Sud
- CPAS : Centre Public d'Action Sociale
- PNWH : Parc Naturel Viroin/Hermeton
- ...

- La faisabilité du projet :

	Projet	Faisabilité
1		
2		
3		
4		
5		

- Faisabilité élevée
- Faisabilité moyenne
- Faisabilité faible

Une fois l'ensemble des projets passés en revue, chaque membre de la CLDR disposait de toutes les informations utiles pour faciliter le vote des projets prioritaires.

3.4.4 Priorisation-vote de la CLDR

Pour des raisons matérielles et financières, il est évident que l'ensemble des projets ne peut être mené simultanément. Il faut donc programmer la mise en œuvre des projets dans le temps.



Le **7 décembre 2015**, la CLDR est amenée à prioriser les projets. Cette priorisation s'est effectuée en plusieurs étapes (votes - réflexions du Collège - approbation des lots par la CLDR).

Concrètement, 4 lots de projets ont été constitués. Le nombre de projets par lot a été défini par le Collège et l'auteur de PCDR, la société DR(EA)²M, en concertation avec les AD de la FRW. Le PCDR de la Commune de Viroinval devait connaître :

- 5 projets dans le lot 1
- 9 projets dans le lot 2
- le reste, soit 64 projets dans le lot 3.

Lors de cette réunion de décembre 2015, il fut aussi signalé que lot 0 composerait également la partie IV du PCDR.

Après avoir dépouillé les bulletins de vote en réunion, les résultats bruts furent présentés aux membres de la CLDR. Ce sont ces résultats qui servent d'indications pour le Collège qui allait revenir lors de la réunion suivante vers la CLDR avec une proposition de compositions des lots 1 et 2.

Résultats bruts :

Les **5 projets** les plus plébiscités furent :

1. Construction ou réaménagement de salles communales et de locaux pour les associations – la Salle *Dothorpa* à Dourbes
2. Construction ou réaménagement de salles communales et de locaux pour les associations – une Salle à Olloy
3. Construction ou réaménagement de salles communales et de locaux pour les associations – Salle *l'Ardoisière* à Oignies
4. Entretien et équipement des cœurs de villages et des endroits-clés (canisites, toilettes publics, poubelles, points d'eau, fontaines, anciens lavoirs, pompes à eau, abreuvoirs, petites chapelles à l'abandon, potales...) avec possibilités de réprimandes/PV pour le non-respect de ces espaces publics
5. Création d'une vitrine permanente de l'artisanat (exemple : Maredret, regroupement des artisans) et des produits du terroir avec promotion via le marché (marché rural, du terroir avec mise à disposition de tables, frigos pour les producteurs locaux)

Les **9 projets** qui suivent dans l'ordre décroissant de priorité étaient :

1. Sauvegarde de la gare de Treignes via le développement d'un projet communautaire
2. Mise sur pied d'une plateforme unique de coordination entre les associations
3. Promouvoir la lecture publique et le rapport au livre depuis l'école maternelle jusqu'aux seniors
4. Aménagement d'une plaine de jeux/espace multisport pour les enfants (de différentes classes d'âge) à Dourbes
5. Au niveau énergétique, développer les chaufferies bois
6. Créer une dynamique de Parc Naturel le long de la N99 (Momignies-Chimay-Couvin-Viroinval)
7. Renforcement de l'offre de transport en commun dans tous les villages (notamment proposer des lignes directes de transport public vers Givet et Beauraing, vers Dinant et vers Chimay)
8. Extension d'une académie des Beaux-Arts (pôle d'arts plastiques)
9. Construction et mise en service de stations d'épuration requises (Le Mesnil, Vierves, Dourbes, Treignes et Mazée) pour qu'il n'y ait plus de rejets non traités dans les cours d'eau.

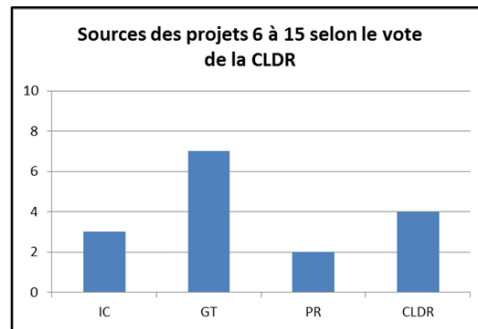
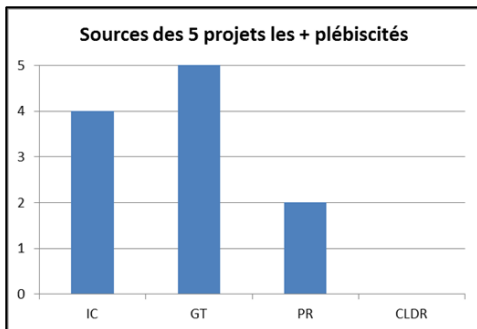


3.4.5 Approbation des lots 1, 2 et 3

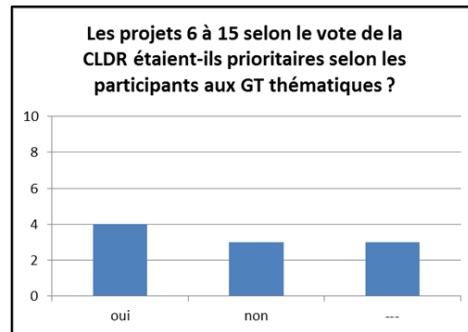
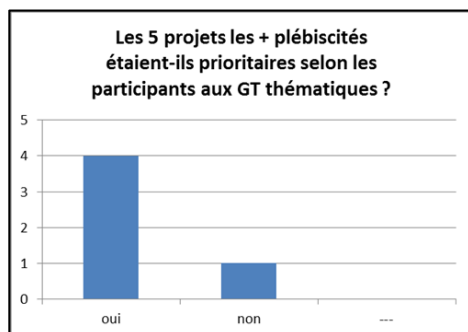
La réunion d'approbation des lots 1, 2 et 3 s'est tenue le **29 février 2016**. A partir du vote du 7 décembre 2015, la FRW a produit plusieurs graphiques afin d'analyser les résultats du vote et d'alimenter la réflexion du Collège. Cela a en effet pu être réalisé lors d'une réunion du Collège organisée en date du 22 janvier 2016.

Les dits graphiques ont été présentés et commentés en séance. Ils faisaient référence aux indications figurant dans le tableau de vote du 7 décembre 2015 ; il s'agit de :

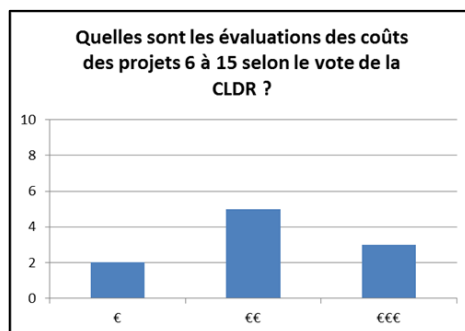
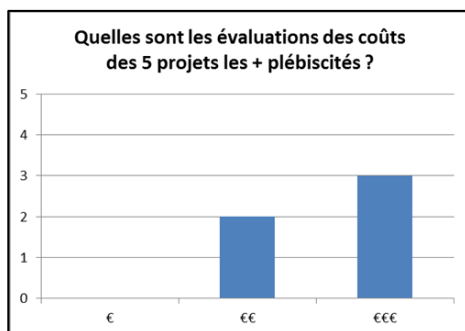
- la source des projets :



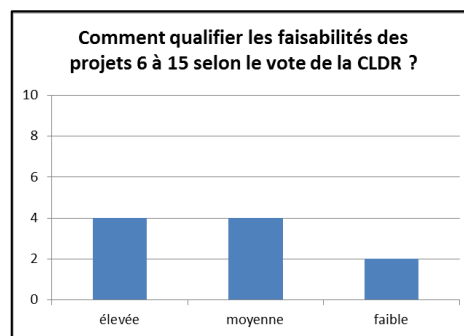
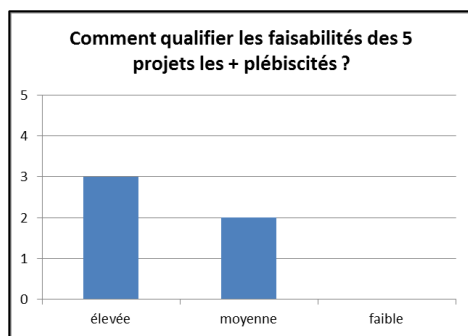
- le fait que les projets étaient prioritaires selon les participants aux GT (si ces projets étaient proposés dans ce cadre) :



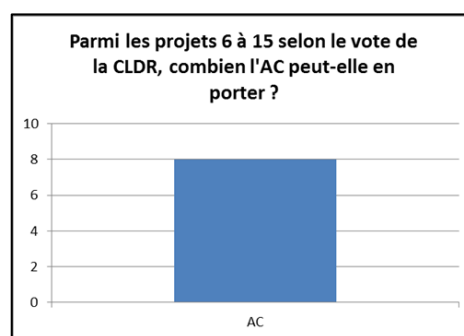
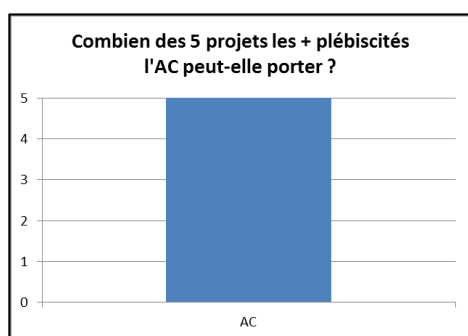
- l'évaluation du coût des projets (indication proposée par la CLDR) :



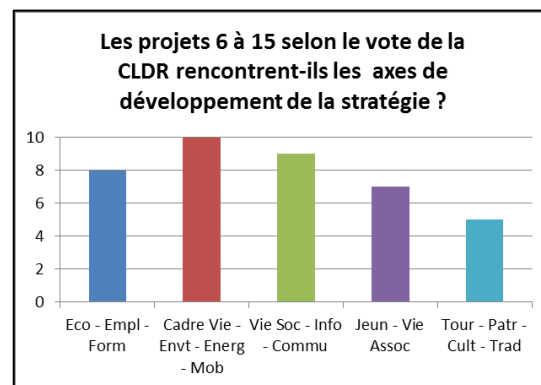
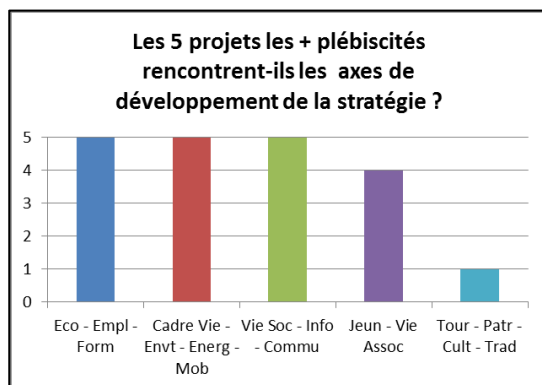
- la faisabilité des projets (indication proposée par la CLDR) :



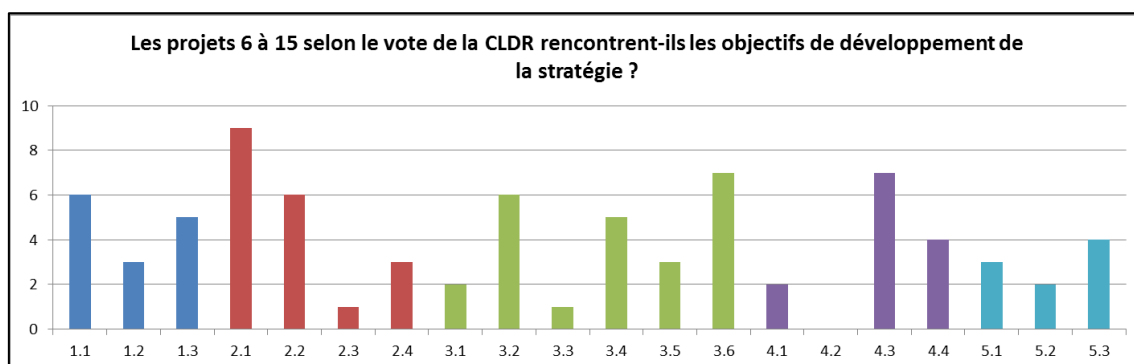
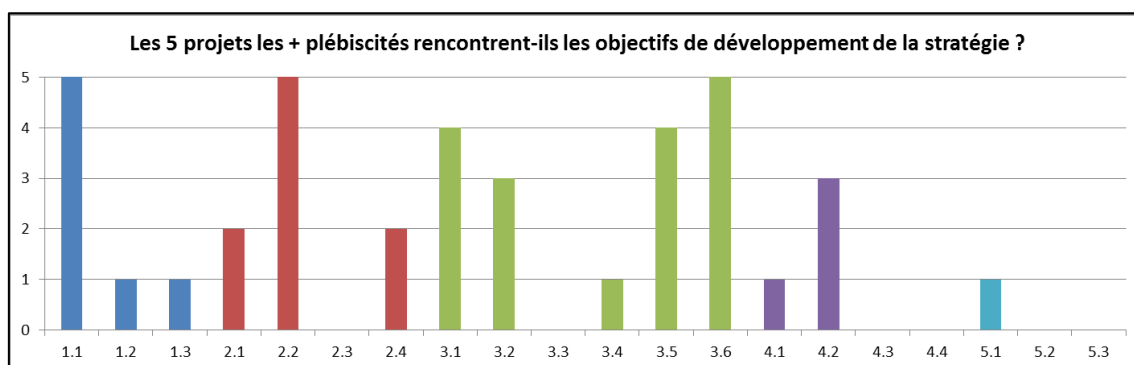
- le fait que l'AC puisse être porteuse des projets (indication proposée par la CLDR) :



- les thématiques auxquelles on peut relier les projets :



- les objectifs de la stratégie poursuivis par les projets :



La première proposition du Collège par rapport aux compositions temporaire des lots 1 et 2 fut la suivante :

Le Collège proposa de suivre les indications reçues le 7 décembre 2015 pour le **lot 1**. Celui se composerait donc des projets suivants :

	Intitulé	Caractère prioritaire	Voir CLDR
1	Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse et de locaux pour les associations – la Salle Dothorpa à Dourbes (réappropriation)	45 (8-5)	5 ^{ème} réunion 08/09/2015
2	Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse et de locaux pour les associations – une Salle à Olloy	47 (9-1)	5 ^{ème} réunion 08/09/2015
3	Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse et de locaux pour les associations – la Salle l'Ardoisière à Oignies	50 (8-0)	5 ^{ème} réunion 08/09/2015



4	Entretien et équipement des cœurs de villages et des endroits-clés (canisites, toilettes publics, poubelles, points d'eau, fontaines, anciens lavoirs, pompes à eau, abreuvoirs, petites chapelles à l'abandon, potales...) avec possibilités de réprimandes/PV pour le non-respect de ces espaces publics	53 (5-3)	4 ^{ème} réunion 22/06/2015
5	Création d'une vitrine permanente de l'artisanat (exemple : Maredret, regroupement des artisans) et des produits du terroir avec promotion via le marché (marché rural, du terroir avec mise à disposition de tables, frigos pour les producteurs locaux)	53 (5-3)	7 ^{ème} réunion 27/10/2015

La volonté de respecter les indications de la CLDR a également guidé le Collège pour la constitution du **lot 2**. Cependant, la réflexion a entraîné le déplacement de :

- 2 projets dans le lot 0 : l'un est en cours, l'autre sera initié avant la finalisation du dossier PCDR
- 2 projets dans le lot 3 : le Collège imagine difficilement une réalisation dans les premières années de validité du PCDR de ces projets, du fait notamment du peu de prise communale sur ceux-ci.

Il s'agit des 4 projets suivants :

Intitulé	Explication
Mise sur pied d'une plateforme unique de coordination entre les associations	À mettre en route avant la finalisation du PCDR → lot 0
Créer une dynamique de Parc Naturel le long de la N99 (Momignies-Chimay-Couvin-Viroinval)	En cours → lot 0
Renforcement de l'offre de transport en commun dans tous les villages (notamment proposer des lignes directes de transport public vers Givet et Beauraing, vers Dinant et vers Chimay)	Intérêt d'une FP détaillée ? + Capacité d'action très limitée (concrétisation difficile dans les 1 ^{ères} années) → lot 3
Construction et mise en service de stations d'épuration requises (Le Mesnil, Vierves, Dourbes, Treignes et Mazée) pour qu'il n'y ait plus de rejets non traités dans les cours d'eau	Capacité très limitée (SPGE & INASEP décideront du timing) → lot 3



Dès lors, 3 projets étaient à « remonter » dans le lot 2. Encore une fois, le Collège a décidé de suivre l'ordre de classement établi à partir des votes de la CLDR. Il en résulte la proposition suivante de composition du lot 2 :

	Intitulé	Caractère prioritaire	Voir CLDR
1	Sauvegarde de la gare de Treignes via le développement d'un projet communautaire	55 (3-5)	7 ^{ème} réunion 27/10/2015
2	Promouvoir la lecture publique et le rapport au livre depuis l'école maternelle jusqu'aux séniors	56 (1-8)	3 ^{ème} réunion 02/06/2015
3	Aménagement d'une plaine de jeux/espace multisport pour les enfants (de différentes classes d'âge) à Dourbes	57 (4-1)	6 ^{ème} réunion 29/09/2015
4	Au niveau énergétique, développer les chaufferies bois	57 (1-7)	5 ^{ème} réunion 08/09/2015
5	Extension d'une académie des Beaux-Arts (pôle d'arts plastiques)	60 (1-4)	3 ^{ème} réunion 02/06/2015
6	Mise à disposition d'une infrastructure pour la transformation des productions locales (produits de bouche principalement : miellerie, fromagerie, micro-brasserie...) – atelier rural	61 (2-1)	7 ^{ème} réunion 27/10/2015
7*	Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse et de locaux pour les associations – la Maison de Village de Dourbes (étage – restauration du toit)	<u>61 (0-5)</u>	5 ^{ème} réunion 08/09/2015
8*	Installation et rénovation de panneaux didactiques (aux endroits stratégiques : châteaux, PPPW, Plus Beau Village de Wallonie, Jardin d'Ô, Parc Communal...)	<u>62 (1-2)</u>	3 ^{ème} réunion 02/06/2015
9*	Prévoir des passages piétons sécurisés aux endroits stratégiques (exemples : au niveau de la (nouvelle) Poste de Nismes ou des écoles) et en déplacer certains	<u>62 (1-2)</u>	4 ^{ème} réunion 22/06/2015

Afin de suivre au mieux les changements proposés par le Collège par rapport aux résultats bruts du vote, les AD distribuèrent un document aux participants. Celui-ci reprenait sous forme de tableau les projets classés selon les indications des membres de la CLDR (vote du 7 décembre 2015) avec les lots respectifs dans lesquels le Collège propose de placer chacun de ces projets.

Comprenant l'importance donnée par le Collège aux résultats du vote de la CLDR en date du 7 décembre 2015, les membres présents approuvent la répartition des projets, **encore provisoire**, proposée par le Collège.



En effet, lors de la réunion de la CLDR du 26 septembre 2016, le Collège propose aux membres présents d'apporter de nouvelles modifications concernant la composition des lots 1 et 2.

La 4^{ème} Fiche Projet du **lot 1** est celle qui a connu le plus de modifications lors de la présentation de l'auteur en septembre 2016. Alors que l'auteur proposait l'entretien et l'équipement des cœurs de villages, des entrées d'agglomérations et des endroits-clés, sans localisation précise (comme initialement stipulé dans la liste de vote), la CLDR souhaita que ce projet se focalise sur le centre du village de Nismes. Il était nécessaire selon eux de prioriser les volontés au lieu de proposer une fiche générique qui serait moins concrète.

Les autres villages étaient alors à considérer à travers de nouvelles FP de lot 3. Une FP par village devait être prévue vu les habitudes prises par la DGO3 lors de la période de mise en œuvre des PCDR : une FP activée une fois ne pourra l'être une seconde fois.

Le nouvel intitulé de la FP 1.4 devenait donc : *Aménagement du cœur de village de Nismes*.

Concernant la répartition du **lot 2**, le Collège souhaitait revoir sa composition ! Le Collège trouvait en effet opportun de déplacer certains projets de ce lot 2 vers les lots 0 et 3.

Le projet de *Promotion de la lecture publique et du rapport au livre depuis l'école maternelle jusqu'aux seniors* devrait passer en lot 0 car le CCR avait initié celui-ci. Il travaillait effectivement en collaboration avec les bibliothèques de Couvin, Florennes et Doische à ce sujet et visait un partenariat avec la Province.

Un autre projet était à placer en lot 0 ; il s'agit de l'*Extension d'une académie des Beaux-Arts (pôle d'arts plastiques)* qui se concrétiserait indépendamment du PCDR. Le BEPN avait déposé un avant-projet au CCR (qui sera partiellement revu), mais qui se concrétiserait via un subside provincial notamment. Le projet était donc en voie de concrétisation.

L'*Aménagement d'une plaine de jeux/espace multisport pour les enfants à Dourbes* ferait l'objet d'une FP de lot 3 ; il n'était pas indispensable de rédiger une FP détaillée pour ce type de projet, selon le Collège.

Enfin, le projet de lot 2 *Prévision de passages piétons sécurisés aux endroits stratégiques et le déplacement de certains* se voyait coupler à un projet de lot 3 intitulé *Recourir aux placements de glaces, casse-vitesses, chicanes et plantations (effet de portes) et à une signalisation efficace pour une meilleure sécurité routière*.

Suite à ces modifications, 4 projets devaient être déplacés du lot 3 au lot 2 pour garder le nombre de 9 projets en lot 2. Après passage en revue de l'ensemble des projets du lot 3, la CLDR décida de faire « remonter » les projets suivants :

- Mise en place de connexions ADSL, VDSL, router Wifi dans les maisons de village, salles communautaires ou encore les écoles et les équiper de matériels mobiles voire de bornes
- Développement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux
- Restauration de la Place de l'Eglise de Oignies
- Construction d'une Maison de Village à Vierves (avec un espace pour les cours de gymnastique) avec prévision d'un Local pour les Jeunes en son sein

Il aura donc fallu 2 réunions de la CLDR pour arrêter la composition des lots 1, 2 et 3.





En parallèle de cette définition des lots, l'auteur de programme se penchait sur la rédaction des 5 fiches-projets du lot 1 et des 9 fiches-projets du lot 2.

Ces fiches ont été successivement présentées en CLDR en **septembre 2016**, **juin 2017** et **novembre 2017**. Elles furent approuvées en juin (FP du lot 1) et novembre 2017 (FP du lot 2) par les membres de la CLDR.

3.4.6 Approbation du projet de PCDR

Le 19 décembre 2017, l'auteur et les agents de la FRW ont présenté les 5 parties du PCDR aux membres de la CLDR. Cette présentation s'est conclue par l'approbation du document. Les membres de la CLDR ont aussi eu à se prononcer quant aux premières demandes de Conventions DR, telles que proposées par le Collège. Après quelques échanges, il a été décidé de suivre le vote démocratique des membres et s'en tenir aux 3 projets les plus plébiscités, comme le Collège le souhaitait.



Titre 4

COMPOSITION DE LA CLDR ET TAUX DE PARTICIPATION AUX REUNIONS





4. Composition de la CLDR et participation aux réunions

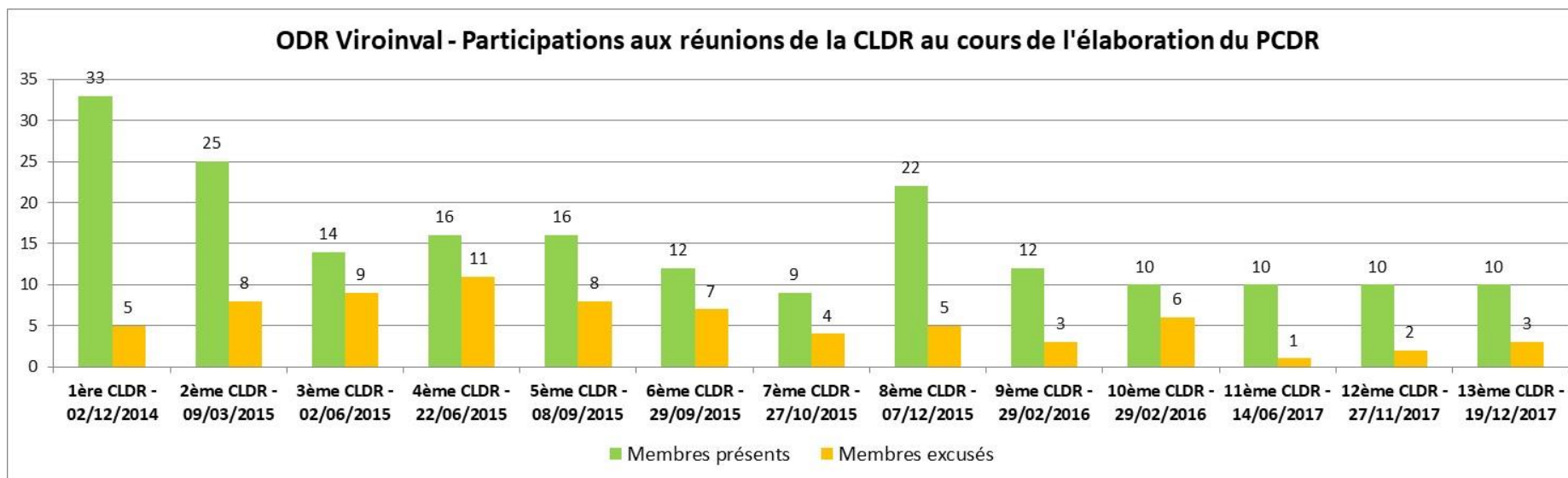
		Nom	Prénom	Adresse	Village
1	Mr	DELIZÉE	Jean-Marc	Rue de Rocroi, 50	5670 OIGNIES
2	Mme	BERGER	Nathanëlle	Rue de la Saute, 15	5670 MAZÉE
3	Mr	BOUKO	Alain	Rue Albert Grégoire 33	5670 NISMES
4	Mr	BOUVY	Alain	Rue Albert Grégoire 11	5670 NISMES
5	Mr	COULONVAL	Daniel	Rue de la Gendarmerie, 26	5670 VIERVES
6	Mme	LAHR	Nadège	Rue du Centre, 21	5670 VIERVES
7	Mme	PRUMONT	Françoise	Rue de Mariembourg, 1	5670 DOORBES
8	Mr	SCHELLEN	Baudouin	Rue de Fagnolle, 2	5670 DOORBES
9	Mr	LAPOTRE	Didier	Rue de la Station, 100	5670 NISMES
10	Mr	PREUMONT	Philippe	Rue des Crayats, 6	5670 NISMES
11	Mr	BAUDELET	Jean Luc	Rue des écoles, 8	5670 VIERVES
12	Mr	BERNARD	Gaétan	Rue Auxiliaire, 7a	5670 DOORBES
13	Mr	BERTRAND	Denis	Rue de Treignes, 7	5670 MAZÉE
14	Mme	BIARD	Dominique	Rue de Le Mesnil, 5	5670 OIGNIES
15	Mme	BUCHET	Mady	Rue des Pins, 2	5670 OIGNIES
16	Mr	COPPENS	Jean-Pierre	Rue Tienne Breumont, 8	5670 NISMES
17	Mr	CÔTE	Walter	Rue Grande, 58	5670 NISMES
18	Mr	DANIS	Charlye	Rue Saint-Roch, 117	5670 NISMES
19	Mme	DEFORGE	Jacqueline	Rue Toine Culot, 23	5670 TREIGNES
20	Mr	DUJARDIN	Grégory	Rue Grand Champ, 7	5670 TREIGNES
21	Mr	DUVAL	Philippe	Rue du Château, 10	5670 MAZÉE
22	Mme	FICHET	Audrey	Rue des Crayas, 13	5670 NISMES



23	Mr	FOSSET	Arnaud	Rue Arthur Masson, 25	5670 MAZÉE
24	Mr	GILLES	Pierre	Tienne Breumont, 26	5670 NISMES
25	Mr	HENAUT	Claude	Rue Roger Delizée, 92	5670 OIGNIES
26	Mr	HUBERT	Quentin	Rue des Carrières, 5	5670 OLLOY-SUR-VIROIN
27	Mr	JACQUET	Joël	Rue du Calvaire, 2	5670 NISMES
28	Mr	JATES	Norbert	Rue Longue, 5	5670 NISMES
29	Mme	LAPAILLE	Anne	Place Albert 1er, 2	5670 VIERVES
30	Mme	LEBON	Delphine	Rue Ainseveau, 55	5670 NISMES
31	Mme	LECLERCQ	Bernadette	Rue Saint-Martin, 3	5670 LE MESNIL
32	Mr	LESEINE	Emile	Rue Saint-Roch, 69	5670 NISMES
33	Mr	LURQUIN	Philippe	Rue de Rocroi, 34	5670 OIGNIES
34	Mme	MASSON	Sabine	Roche Madoux, 7	5670 VIERVES
35	Mr	MEUTER	Michel	Rue de Fagnolle, 48	5670 DOORBES
36	Mme	RAMACK	Ludivine	Rue de Givet, 11	5670 DOORBES
37	Mr	SABLON	Arnaud	Rue du Moulin, 1	5670 MAZÉE
38	Mr	SCORIELS	Michel	Rue Sainte-Anne, 9	5670 NISMES
39	Mr	SOYEZ	Joël	Rue Saint-Roch, 59	5670 NISMES
40	Mr	VISTE	Arthur	Rue Pré des Velus, 51A	5670 OLLOY-SUR-VIROIN

Composition de la CLDR





Participation aux 13 premières réunions de la CLDR (avant l'approbation du PCDR)



Titre 5

CALENDRIER/ETAT CHRONOLOGIQUE DE L'ODR



5. Calendrier/état chronologique de l'ODR

- ⇒ Délibération du Conseil Communal pour renouvellement de l'ODR : **17/12/2007**
- ⇒ Relance de l'ODR (Le **19/05/2011** lettre du Ministre à la commune – Accompagnement FRW).
- ⇒ Courrier du Ministre **03/10/2011**-approbation de la convention d'accompagnement de la FRW
- ⇒ Délibération du CC du **28/12/2011** : PCDR-A21L/approbation de l'attribution du marché au bureau DR (EA)² M
- ⇒ Rencontre des Personnes Ressources : **novembre 2012 → janvier 2013**
- ⇒ Rencontre Collège-Auteur-FRW (calendrier I/C et publicité de l'ODR) : **22/02/2013**
- ⇒ Réunions d'information/consultation : **avril 2013 → juin 2013** (8 villages)
 - a. Le Mesnil : **16/04/2013**
 - b. Oignies : **23/04/2013**
 - c. Olloy : **07/05/2013**
 - d. Nismes : **14/05/2013**
 - e. Dourbes : **21/05/2013**
 - f. Vierves : **28/05/2013**
 - g. Treignes : **04/06/2013**
 - h. Mazée : **11/06/2013**
- ⇒ Rencontre Collège-Auteur-FRW (calendrier GT, thèmes, méthodologie, pub. ...) : **04/10/2013**
- ⇒ Séances de GT : **novembre 2013 → mars 2014**
 - a. GT Tourisme, Patrimoine, Culture et Traditions : **05-19/11/2013**
 - b. GT Jeunesse et Vie Associative : **03-17/12/2013**
 - c. GT Vie Sociale, Information et Communication : **14-18/01/2014**
 - d. GT Cadre de Vie, Environnement, Energie et Mobilité : **11-25/02/2014**
 - e. GT Economie Locale et Emploi : **11-25/03/2014**
- ⇒ Rencontre Collège-FRW (travaux de la CLDR et constitution) : **04/07/2014**
- ⇒ Rencontre Collège-Auteur-FRW (préparation 1^{ère} réunion CLDR) : **12/11/2014**
- ⇒ Mise en place de la **CLDR** et approbation du ROI : **02/12/2014**
- ⇒ CLDR : approbation de la stratégie + travail sur « la liste brute » : **09/03/2015**
- ⇒ Rencontre Collège-FRW (suite travaux CLDR) : **04/05/2015**
- ⇒ CLDR : analyse/discussion/complément d'information sur les projets : **02/06/2015**
- ⇒ CLDR : analyse/ discussion/complément d'information sur les projets : **22/06/2015**
- ⇒ CLDR : analyse/ discussion/complément d'information sur les projets : **08/09/2015**
- ⇒ CLDR : analyse/ discussion/complément d'information sur les projets : **29/09/2015**
- ⇒ CLDR : analyse/ discussion/complément d'information sur les projets : **27/10/2015**
- ⇒ Rencontre Collège-Auteur-FRW (préparation de la priorisation) : **13/11/2015**
- ⇒ CLDR : priorisation des lots 1, 2 et 3 (vote individuel) : **07/12/2015**
- ⇒ Rencontre Collège-FRW (constitution des lots 1 et 2) : **22/01/2016**
- ⇒ CLDR : proposition de composition des lots après révisions du Collège : **29/02/2016**



- ⇒ Réunion de coordination Collège-Auteur-FRW-DGO3 (indications pour la rédaction des fiches-projets) : **02/05/2016**
- ⇒ CLDR présentation des fiches projets de lot 1 : **26/09/2016**
- ⇒ Réunion de coordination Collège-Auteur-FRW (précisions pour la rédaction des fiches-projets) : **31/03/2017**
- ⇒ Réunion de coordination Collège-Auteur-FRW (finalisation des fiches-projets) : **08/05/2017**
- ⇒ CLDR présentation des fiches projets de lot 1 modifiées et de lot 2 : **14/06/2017**
- ⇒ CLDR présentation des fiches projets de lot 2 modifiées et de lot 3 : **27/11/2017**
- ⇒ CLDR d'approbation du projet de PCDR : **19/12/2017**



ANNEXES





TABLE DES ANNEXES

1. Délibération du Conseil Communal pour le renouvellement de son PCDR (2007)
2. Courrier du Ministre B. LUTGEN confirmant l'accompagnement de la FRW pour la nouvelle ODR (2011)
3. Délibération du Collège Communal de désignation de l'auteur du PCDR (2011)
4. Délibération du Conseil Communal approuvant la composition de la CLDR (2014)
5. Délibération du Collège Communal approuvant le projet de PCDR (2017)
6. Délibération du Conseil Communal approuvant le projet de PCDR (2018)
7. Publicités relatives à l'Opération de Développement Rural
8. Guide d'entretien des Personnes-Ressources



Annexes

Annexe 1 : Délibération du Conseil Communal pour le renouvellement de son PCDR (2007)

45

PROVINCE DE NAMUR - Arrondissement de Philippeville - Commune de Viroinval
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 17 décembre 2007

Présents: **BUCHET B.**, Bourgmestre
COLIN J-P., **DELIZEE J-M.**, **RISSELIN J-M.**, **LECLERCQZ-DECOCK F.**,
Echevins
LEBRUN M., **CABARAUX F.**, **BAUDOUX E.**, **BOUVY A.**, **BOUKO A.**, **HENRY-**
LAPAILLE A., **MONTY J.**, **SCHELLEN B.**, **COLLIN M.**, **COULONVAL D.**, **PIRE Th.**
BRIQUET M., Conseillers.
LAPAILLE G., Secrétaire.

**OBJET : VIROINVAL - RENOUELEMENT DU PROGRAMME COMMUNAL DE
DEVELOPPEMENT RURAL (PCDR) - DECISION**

Le Conseil Communal,

Vu le décret du 06 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 06 juin 1991 ;

Vu la délibération du Conseil communal en séance le 27 mars 1995 décidant le principe de mener une opération de développement rural ;

Vu la délibération du Conseil communal en séance le 01^{er} février 1999 approuvant l'avant-projet de programme de développement rural rédigé par le Bureau Economique de la Province de Namur – auteur de projet ;

Vu l'arrêté du gouvernement wallon du 27 mai 1999 approuvant le programme de développement rural de notre commune ;

Considérant que peu de projets restent à réaliser afin de rencontrer les souhaits du premier PCDR ;

Considérant que de nouveaux projet pourraient contribuer à développer les potentialités de la commune ;

Attendu dès lors qu'il y a lieu de relancer une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la commune ;

Vu les missions de conseils et aides en matière de développement rural confiées par le Gouvernement wallon à la Fondation rurale de wallonie ;

Décide.

1. D'approuver le principe de relancer une opération de développement rural conformément au décret régional wallon du 06 juin 1991.
2. D'entamer dans le courant de l'année 2008 la 1^{er} phase de consultation à la population dans les différents villages.
3. De solliciter l'intervention de la Fondation rurale de wallonie dans l'accompagnement de notre commune, notamment par l'organisation des consultations de la population et l'animation des réunions CLDR. Ceci en vue de définir les axes directeurs et le cadre du projet du P.C.D.R.



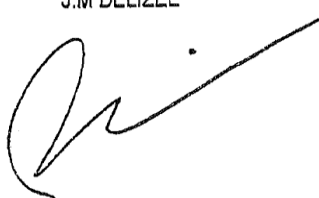
4. De charger le collège communal de désigner l'auteur de programme qui aura pour mission l'élaboration et la mise à jour du P.C.D.R.
5. De prévoir la participation financière de la commune dans le coût de la conduite de cette opération, y compris au niveau des frais de fonctionnement de l'équipe de la Fondation Rurale de Wallonie.
6. De transmettre la présente délibération à Monsieur Le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions et à Monsieur le président de la Fondation rurale de Wallonie.

Par le Conseil communal,

Le Secrétaire,
G. LAPAILLE




L'Echevin délégué,
J.M DELIZEE




Annexe 2 : Courrier du Ministre LUTGEN confirmant l'accompagnement de la FRW pour la nouvelle ODR (2011)

32 60 310017

25 May. 2011 14:41

12



Gouvernement wallon

Le Ministre wallon
Benoît LUTGEN

Travaux publics,
Agriculture, Ruralité,
Nature, Forêt
et Patrimoine

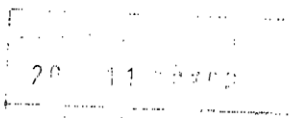
Namur, **19 MAI 2011**

Monsieur Bruno BUCHET
Bourgmestre
Commune de Viroinval
Parc Communal,
5670 Viroinval

Polleg



Nos Réf. : PATRI-DR/212513/GREGOIRE (à rappeler)
Personne de contact : Nicolas GREGOIRE (081/710.360)
E-mail : nicolas.gregoire@gov.wallonie.be



Concerne : PCDR - Accompagnement FRW.

Monsieur le Bourgmestre,
Cher Monsieur BUCHET,

J'ai le plaisir de vous informer que je viens de demander à la Fondation rurale de Wallonie (FRW) d'accompagner votre Opération de Développement rural à partir de cette année 2011.

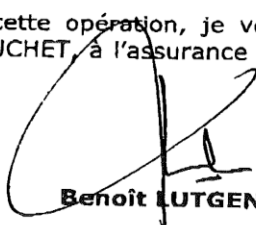
Les responsables de la FRW vous contacteront dans les prochaines semaines afin de convenir avec vous des modalités précises de cet accompagnement et du planning d'intervention des agents de développement.

Je vous invite d'ores et déjà à lancer le marché relatif à la désignation de votre auteur de Programme communal de Développement rural (PCDR). Les réunions de consultation de la population ne pourront commencer que lorsque celui-ci aura terminé les inventaires socio-économiques et réalisé un premier diagnostic.

Un tel accompagnement permettra à votre commune de se doter d'une réelle stratégie de développement, cohérente et réfléchie. Ce véritable "Contrat d'avenir local" est un outil d'aide à la décision qui mobilisera les atouts de votre commune et permettra une plus grande intégration des différentes politiques locales.

J'espère que cela répondra à vos attentes et aux besoins de la population.

En vous souhaitant pleine réussite dans cette opération, je vous prie de croire, Monsieur le Bourgmestre, cher Monsieur BUCHET, à l'assurance de mes sentiments très distingués.


Benoît LUTGEN

Chaussée de Louvain 2, B-5000 Namur • Tél. : 081 710 310 • Fax 081 710 380 • E-mail. : cabinet.lutgen@gov.wallonie.be



Annexe 3 : Délibération du Collège Communal de désignation de l'auteur du PCDR (2011)

10. Jan. 2012 13:19

FRW DIRECTION

PROVINCE DE NAMUR - Arrondissement de Philippeville - Commune de Viroinval
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL

Original
Copie Ey

Séance du 28 décembre 2011

Présents : BUCHET B., Bourgmestre
COLIN J.-P., DELIZEE J.-M., SCHELLEN B., LECLERCQZ-DECOCK F., Echevins
BOUKO A., Président du CPAS
LAURENT M., Secrétaire ff

OBJET : RENOUELEMENT DU PCDR - AGENDA 21 LOCAL - APPROBATION DE L'ATTRIBUTION

Le Collège,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, et ses modifications ultérieures, notamment les articles L1222-3 et L1222-4 relatifs aux compétences du Collège communal, et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle;

Vu la loi du 12 novembre 1997 relative à la publicité de l'administration;

Vu la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services, et ses modifications ultérieures, notamment l'article 17, § 2, 1° a (montant du marché HTVA inférieur au seuil de 67.000,00 €);

Vu l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics, et ses modifications ultérieures, notamment l'article 120;

Vu l'arrêté royal du 26 septembre 1996 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics, et ses modifications ultérieures, notamment l'article 3, § 1;

Vu le cahier général des charges, annexe de l'arrêté royal du 26 septembre 1996 précité, et ses modifications ultérieures;

Considérant que le Service Cadre de Vie a établi un cahier des charges pour le marché ayant pour objet "Renouvellement du PCDR - Agenda 21 local";

Considérant que, pour le marché ayant pour objet "Renouvellement du PCDR - Agenda 21 local", le montant estimé s'élève à 24.793,39 € hors TVA ou 30.000,00 €, 21% TVA comprise;

Vu la décision du Conseil communal du 3 octobre 2011 relative à l'approbation des conditions, de l'estimation et du mode de passation du marché (procédure négociée sans publicité);

Vu la décision du Collège communal du 12 octobre 2011 relative au démarrage de la procédure, dans laquelle les firmes suivantes ont été consultées afin de prendre part à la procédure négociée:

- JNC / AWP International, Rue du Géant, 2 bt5 à 1400 NIVELLES;
- Bureau Economique de la Province de Namur, Avenue Sergent Vriethoff, 2 à 5000 NAMUR;
- TRACE TPI Belgium, rue du Cayaux 17 à 5620 Flavion;
- POLY ART, Chaussée de Binche, 30 à 7000 MONS;

Vu que les soumissions devaient parvenir à l'administration au plus tard le 30 novembre 2011;

Vu la délibération du collège communal en séance le 21 décembre 2011 actant qu'aucune offre n'a été reçue et décidant de consulter le bureau DR(EA)²M de 6230 à Pont-A-Celles. La soumission devant être remise pour le 28 décembre 2011 à 9h00 au plus tard ;

Vu que le délai de validité des offres est de 120 jours calendrier et se termine le 29 mars 2012;

Service Cadre de Vie - FF - 067



Vu que 1 offre est parvenue de :

- DR(EA)²M, Place communale 28 à 6230 PONT A CELLES;

Vu le rapport d'examen des offres du 28 décembre 2011 rédigé par le Service Cadre de Vie;

Considérant que dans son offre le bureau d'études a fait une remarque justifiée concernant les tranches des paiements des honoraires et que cette proposition est acceptable au vu des délais de réalisation pour ce type d'études ;

Considérant toutefois que cela modifie un article du cahier spécial des charges arrêté par le conseil communal en séance le 03 octobre 2011 et que dès lors il y a lieu de faire ratifier cette modification par le conseil communal lors d'une prochaine séance ;

Vu la proposition de l'auteur de projet, tenant compte des éléments précités, d'attribuer le marché de services à l'offre unique, soit DR(EA)²M, Place communale 28 à 6230 PONT A CELLES aux conditions mentionnées dans l'offre de ce candidat;

Considérant que des crédits appropriés sont inscrits au budget extraordinaire de l'exercice 2011, article 930/733-60 (n° de projet 20110082) présentant à ce jour un solde disponible de 30.000,00 €;

Décide à l'unanimité des membres présents,

Art. 1 : Le marché "Renouvellement du PCDR - Agenda 21 local" est attribué au montant de 24.435 € hors TVA à DR(EA)²M, Place communale 28 à 6230 PONT A CELLES aux conditions mentionnées dans l'offre de ce candidat.

Art. 3 : L'exécution doit répondre aux conditions fixées par le cahier spécial des charges sauf en ce qui concerne l'adaptation des modalités de paiement (chapitre II 6. du cahier spécial des charges) spécifiées par le bureau d'études et justifiées pour ce type d'études. Cette décision de modification du cahier spécial des charges sera ratifiée par le conseil communal lors de sa prochaine séance.

Art. 4 : Le paiement se fera par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2011, article 930/733-60 (n° de projet 20110082) .

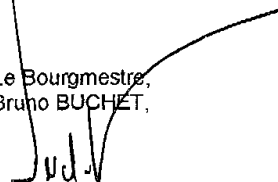
La Secrétaire ff,
Myriam LAURENT,



Par le Collège



Le Bourgmestre,
Bruno BUCHET,



Annexe 4 : Délibération du Conseil Communal approuvant la composition de la CLDR (2014)

012

PROVINCE DE NAMUR - Arrondissement de Philippeville - Commune de Viroinval
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 01^{er} octobre 2014

Présents: BUCHET B., Bourgmestre ;
DELIZEE J-M., SCHELLEN B., LECLERCQZ-DECOCK F., ROSCHER-PRUMONT F.,
Echevins ;
LEBRUN-M., BOUVY A., BAUDOUX E., BOUKO A.,
MONTY J., COULONVAL D., LAPOTRE D., PREUMONT P., DUBOIS G.,
DELIZEE-LAHR N., CAMBIER J-M., BERGER N., Conseillers
PHILIPPE S., Directrice Générale.

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le Conseil Communal, en séance publique,

Vu le décret du Gouvernement Wallon du 06 juin 1991 relatif au développement rural et conformément aux dispositions générales de ce décret ;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2007 décidant de renouveler l'Opération de Développement Rural ;

Vu la délibération du Conseil communal du 03 octobre 2011 décidant de confirmer le principe de relancer une Opération de Développement Rural, et approuvant la convention d'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie ;

Considérant les différentes phases accomplies dans le cadre de cette opération, entre autres les séances d'information et de consultation de la population ;

Considérant qu'au stade actuel de l'opération, il y a lieu de créer une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) conformément aux dispositions de l'article 4 du décret du 06 juin 1991 ;

Considérant que la CLDR, suivant l'article 5 dudit décret, doit compter dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants ;

Considérant que, suivant l'article 5 dudit décret, un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du Conseil communal et que les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux associatif, politique, économique, social et culturel de la commune et des différents villages ou hameaux qui la composent, en tenant compte des classes d'âge de sa population ;

Considérant que, suivant l'article 5 dudit décret, la CLDR est présidée par le Bourgmestre ou son représentant ;

Considérant qu'un appel à candidatures a été lancé et a permis d'obtenir une liste de 44 candidats représentants la population ;

Considérant que le Collège en séance le 19 septembre a décidé de reprendre 30 de ces candidats en vue de former la CLDR et 10 conseillers communaux, sur base des motivations suivantes :

- la représentativité de chaque village
- les centres d'intérêts variés
- la participation aux groupes de travail
- choix d'un seul représentant par ménage



Décide à l'unanimité des membres présents.

1. De créer une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) conformément aux dispositions de l'article 4 du décret du 06 juin 1991 ;
2. D'arrêter la liste des membres effectifs et suppléants de la CLDR qui se composera de 40 membres dont 10 conseillers communaux. La liste des membres annexée à la présente fait partie intégrante de la présente décision.
3. De transmettre la présente délibération au Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, au Service Public de Wallonie – Direction de l'Espace Rural ainsi qu'à la Fondation Rurale de Wallonie.

La Directrice Générale,
S. PHILIPPE.

Par le Conseil communal,



Pour le Bourgmestre, empêché,
Le Premier Echevin,
Jean-Marc DELIZEE
Bourgmestre faisant fonction.



	Nom	Prénom	Village (adresse)	E/S	Conseiller communal
1	DELIZEE	Jean-Marc	OIGNIES - Rue de Rocroi, 50	Président (Effectif)	Groupe POUR
2	BERGER	Nathanëlle	MAZEE - Rue de la Saute,15	Suppléant	Groupe POUR
3	BOUKO	Alain	NISMES - Rue Albert Grégoire, 33	Effectif	Groupe POUR
4	BOUVY	Alain	NISMES - Rue Albert Grégoire, 11	Suppléant	Groupe POUR
5	COULONVAL	Daniel	VIERVES - Rue de la Gendarmerie, 26	Effectif	Groupe POUR
6	LAHR	Nadège	VIERVES - Rue du Centre, 21	Suppléant	Groupe POUR
7	PRUMONT	Françoise	DOURBES - Rue de Mariembourg, 1	Effectif	Groupe VOUS
8	SCHELLEN	Baudouin	DOURBES - Rue de Fagnolle, 2	Suppléant	Groupe VOUS
9	LAPOTRE	Didier	NISMES - Rue de la Station, 100	Effectif	Groupe VIROINVAL AUTREMENT
10	PREUMONT	Phillipe	NISMES - Rue des Crayats, 6	Suppléant	Groupe VIROINVAL AUTREMENT
Population					
1	Baudelet	Jean Luc	VIERVES - rue des écoles 8	Effectif	
2	Bernard	Gaëtan	DOURBES - rue Auxiliaire 7a	Suppléant	
3	Bertrand	Denis	MAZEE - rue de Treignes 7	Effectif	
4	Biard	Dominique	OIGNIES - rue de Le Mesnil 5	Suppléant	
5	Buchet	Mady	Oignies - rue des pins 2	Effectif	
6	Coppens	Jean-Pierre	NISMES - rue Tienne Breumont 8	Suppléant	
7	Côte	Walter	NISMES - rue Grande 58	Effectif	
8	Danis	Charlye	NISMES - rue Saint-Roch 117	Suppléant	
9	Deforge	Jacqueline	TREIGNES - rue Toine Culot 23	Effectif	
10	Dujardin	Grégory	TREIGNES - rue Grand Champ, 7	Suppléant	
11	Duval	Philippe	MAZEE - rue du Château 10	Effectif	
12	Fichet	Audrey	NISMES - rue des Crayas 13	Suppléant	
13	Fosset	Arnaud	MAZEE - rue Arthur Masson 25	Effectif	
14	Gilles	Pierre	NISMES - Tienne Breumont 26	Suppléant	
15	Henaut	Claude	OIGNIES - rue Roger Delizée 92	Effectif	
16	Hubert	Quentin	OLLOY - rue des Carrières 5	Suppléant	
17	Jacquet	Joël	NISMES - rue du Calvaire 2	Effectif	





18	Jates	Norbert	NISMES - rue Longue 5	Suppléant
19	Lapaille	Anne	VIERVES - place Albert 1er 2	Effectif
20	Lebon	Delphine	NISMES - rue Ainseveau 55	Suppléant
21	Leclercqz	Bernadette	LE MESNIL - rue Saint-Martin 3	Effectif
22	Leseine	Emile	NISMES - rue Saint-Roch 69	Suppléant
23	Lurquin	Philippe	OIGNIES - Rue de Rocroi 34	Effectif
24	Masson	Sabine	VIERVES - Roche Madoux 7	Suppléant
25	Meuter	Michel	DOURBES - rue de Fagnolle 48	Effectif
26	Ramack	Ludivine	DOURBES - rue de Givet 11	Suppléant
27	Sablon	Arnaud	MAZEE - rue du Moulin 1	Effectif
28	Scoriels	Michel	NISMES - rue Sainte-Anne 9	Suppléant
29	Soyez	Joël	NISMES - rue Saint-Roch 59	Effectif
30	Viste	Arthur	OLLOY - rue Pré des Velus 51A	Suppléant



Annexe 5 : Délibération du Collège Communal approuvant le projet PCDR (2017)

PROVINCE DE NAMUR – ARRONDISSEMENT DE PHILIPPEVILLE – COMMUNE DE VIROINVAL

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL

Séance du 15 décembre 2017

Présents : DELIZEE J-M., Bourgmestre,
LECLERCQZ-DECOCK F., SCHELLEN B., ROSCHER-PRUMONT F., MONTY J., Echevins,
BOUKO A., Président du CPAS,
PHILIPPE S., Directrice Générale.

OBJET : PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL - APPROBATION DU PROJET DE PCDR - PROPOSITION DES FICHES PROJETS A INTRODUIRE DANS LE CADRE DES PREMIERES CONVENTIONS -FAISABILITE

Le Collège Communal,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu le Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu la décision du Conseil communal du 17/12/2007 de renouveler le Programme Communal de Développement Rural, de solliciter le Ministre de la Ruralité pour désigner la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) pour l'accompagnement de son opération et d'initier la procédure de désignation d'un auteur de programme ;

Vu la décision du Collège communal du 28/12/2011 de désigner le bureau Drea²m comme auteur de projet ;

Vu la délibération du Conseil communal du 03/10/2011 approuvant la convention d'accompagnement entre la Commune et la FRW ;

Vu la délibération du Conseil communal du 01/10/2014 approuvant les membres effectifs et suppléants de la Commission locale de Développement rural ainsi que les membres politiques ;

Considérant que l'avant-projet de Programme communal de Développement rural, tel que défini dans le dossier repris en annexe, a été élaboré par le bureau Drea²m et la Fondation Rurale de Wallonie ;

Attendu que le projet de Programme Communal de Développement Rural doit être transmis au Service Public de Wallonie, Service extérieur de la Direction du Développement rural, afin qu'il rende son avis de recevabilité sur le présent dossier ;

DECIDE :

Art.1. D'approuver le projet de Programme Communal de Développement Rural de la commune de Viroinval.

Art.2. D'approuver les trois projets prioritaires du Programme Communal de Développement, comme étant:

- l'acquisition et l'aménagement de la salle Dotherpa en maison rurale à Dourbes (fiche-projet 1.1)
- la construction d'une maison rurale, avec aménagement des abords, à Olloy-sur-Viroin (fiche-projet 1.2)
- la rénovation de la salle de l'Ardoisière en maison rurale à Oignies (fiche-projet 1.3).

Art.3. D'approuver la demande de projet en première convention Développement rural portant sur l'acquisition et l'aménagement de la salle Dotherpa en maison rurale à Dourbes (fiche-projet 1.1).

Art.4 : De transmettre le projet de Programme Communal de Développement Rural pour avis de recevabilité du dossier au Service Public de Wallonie, Service extérieur de la Direction du Développement rural, à l'attention de Monsieur Edgard GABRIEL.

Art.5 : D'inscrire, ensuite, ce dossier à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil communal.

Art.6 : De transmettre la présente décision au SPW, Service extérieur de la Direction du Développement rural ainsi qu'à la Fondation Rurale de Wallonie.

Par le Collège Communal,

Cadre de vie - 20171215/23 - Page 1 sur 2





La Directrice Générale,
(s) Singrid PHILIPPE

La Directrice Générale,
Singrid PHILIPPE

Pour extrait conforme,



Le Bourgmestre,
(s) Jean-Marc DELIZÉE

Le Bourgmestre,
Jean-Marc DELIZÉE



Annexe 6 : Délibération du Conseil Communal approuvant le projet PCDR (2018)

PROVINCE DE NAMUR – ARRONDISSEMENT DE PHILIPPEVILLE – COMMUNE DE VIROINVAL

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 30 mai 2018

Présents : DELIZEE J.-M., Bourgmestre,
LECLERCQZ-DECOCK F., SCHELLEN B., ROSCHER-PRUMONT F., MONTY J., Echevins,
LEBRUN M., BOUVY A., BAUDOUX E., BOUKO A., COULONVAL D., PREUMONT P., DUBOIS G.,
DELIZEE-LAHR N., CAMBIER J.-M., MASSIN D., LORGE C., TOCHE L. Conseillers,
PHILIPPE S., Directrice Générale.

OBJET : PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL - APPROBATION

Le Conseil Communal, en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu le Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu la circulaire 2015/01 relative au Programme Communal de Développement Rural ;

Vu la décision du Conseil communal du 17/12/2007 de renouveler le Programme Communal de Développement Rural, de solliciter le Ministre de la Ruralité pour désigner la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) pour l'accompagnement de son opération et d'initier la procédure de désignation d'un auteur de programme ;

Vu la délibération du Conseil communal du 03/10/2011 approuvant la convention d'accompagnement entre la Commune et la FRW ;

Vu la décision du Collège communal du 28/12/2011 de désigner le bureau Drea²m comme auteur de projet ;

Vu la délibération du Conseil communal du 01/10/2014 approuvant les membres effectifs et suppléants de la Commission locale de Développement Rural (CLDR) ainsi que les membres politiques ;

Considérant les différentes réunions de travail de la CLDR depuis son installation en octobre 2014 ;

Vu la décision du Collège communal du 15/12/2017 :

- approuvant le projet de Programme communal de Développement Rural (PCDR) de la commune de Viroinval ;

- approuvant les trois projets prioritaires du Programme Communal de Développement, comme étant :

l'acquisition et l'aménagement de la salle Dothorpa en maison rurale à Dourbes (fiche-projet 1.1)

la construction d'une maison rurale, avec aménagement des abords, à Olloy-sur-Viroin (fiche-projet 1.2)

la rénovation de la salle de l'Ardoisière en maison rurale à Oignies (fiche-projet 1.3).

- approuvant la demande de projet en première convention Développement rural portant sur l'acquisition et l'aménagement de la salle Dothorpa en maison rurale à Dourbes (fiche-projet 1.1) ;

Considérant l'approbation du projet de PCDR par la CLDR en date du 19 décembre 2017 ;

Considérant l'avis de recevabilité du 12 mars 2018 de l'Administration concernant le Programme de Développement Rural de la Commune de Viroinval ;

Considérant qu'il y a lieu de solliciter l'avis du Pôle Aménagement du Territoire (PAT) ;

Vu les décisions du Collège communal, en séances du 12/01/2018 et du 23/03/2018, désignant comme membres de la délégation amenée à défendre le PCDR auprès du Pôle Aménagement Territoire : Messieurs Jean-Marc DELIZEE, Bourgmestre, et Michel MEUTER, membre de la CLDR, et Mesdames Françoise ROSCHER-PRUMONT, Echevine de l'Aménagement du Territoire, et Cathy ROOSEN, agent-relais PCDR ;

Vu la présentation du Bureau d'études Drea²m et des membres de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) faite ce jour ;

Cadre de vie - 20180530/1 - Page 1 sur 2



Attendu que les possibilités budgétaires de la Commune de Viroinval sont telles que tous ces projets ne pourraient pas voir le jour sans subsides ;

Considérant qu'il y a lieu de solliciter l'intervention des Pouvoirs subsidiaires ;

Sur proposition du Collège communal ;

Après en avoir délibéré ;

Pour ces motifs et à l'unanimité des membres présents ;

DECIDE :

Article 1er : D'approuver le Programme Communal de Développement Rural ainsi défini et comme présenté ci-joint avec toutes ses annexes, tel qu'approuvé par la CLDR lors de sa réunion du 19 décembre 2017.

Article 2 : De définir les premières demandes de convention de Développement Rural comme suit :

- l'acquisition et l'aménagement de la salle Dothorpa en maison rurale à Dourbes (fiche-projet 1.1)
- la construction d'une maison rurale, avec aménagement des abords, à Olloy-sur-Viroin (fiche-projet 1.2)
- la rénovation de la salle de l'Ardoisière en maison rurale à Oignies (fiche-projet 1.3).

Article 3 : D'approuver la composition de la délégation amenée à défendre le PCDR auprès du Pôle Aménagement Territoire.

Article 4 : De solliciter la reconnaissance du projet de Programme Communal de Développement Rural par le Pôle Aménagement du Territoire du Service Public de Wallonie et par le Ministre.

Par le Conseil Communal,

La Directrice Générale,
(s) Singrid PHILIPPE

La Directrice Générale,
Singrid PHILIPPE



Pour extrait conforme,



Le Bourgmestre,
(s) Jean-Marc DELIZÉE

Le Bourgmestre,
Jean-Marc DELIZÉE




Annexe 7 : Publicités relatives à l'Opération de Développement Rural

**8 RÉUNIONS
POUR
CONSTRUIRE
L'AVENIR DE
VOTRE
COMMUNE**



AVRIL—MAI—JUIN 2013

Une occasion unique de participer au développement de votre commune, de votre village...









Une initiative de la **Commune de Viroinval** en collaboration avec la **Fondation rurale de Wallonie** dans le cadre de l'Opération de Développement Rural de Viroinval/Agenda 21 Local

La commune de Viroinval se lance dans une nouvelle Opération de Développement Rural / Agenda 21 Local

Dans ce cadre, la parole vous sera donnée ! Ce sont en effet vos idées qui permettront de mettre sur pied différents projets afin d'assurer une **meilleure qualité de vie dans votre commune**.

Dés le mois d'**avril**, les agents de développement de la **Fondation rurale de Wallonie** viendront à votre rencontre, dans chaque village, pour connaître votre vision de la commune ainsi que vos attentes et besoins pour les années à venir.



PATRIMOINE

AGRICULTURE



VIE DE VILLAGE

EMPLOI

CULTURE

CONSULTATIONS VILLAGEOISES

Village	Date	Lieu
LE MESNIL	16 avril 2013	Salle des Fêtes Rue de la Folie, 1
OIGNIES-EN-THIÉRACHE	23 avril 2013	Salle de l'ancienne Maison Communale Rue de Rocroi, 2
OLLOY-SUR-UIROIN	7 mai 2013	Salle Communale Rue Jean Chot, 43
NISMES	14 mai 2013	Salle Communale Place de Chatillon, 1
DOUBES	21 mai 2013	Maison de Village Rue de Fagnolle, 33
VIÈRVES-SUR-UIROIN	28 mai 2013	Salle "Les échos du Viroin" Rue de la Gendarmerie, 8
TREIGNES	4 juin 2013	Salle « Union Fraternelle » Rue Eugène Defraire, 86
MAZÉE	11 juin 2013	Salle « Arthur Masson » Rue du Château, 12

Les réunions débuteront à 19h30

ENVIRONNEMENT

NATURE

HABITAT

SERVICES



COMMERCE

TOURISME



Rejoignez-nous !



→ Participer à la soirée-débat organisée dans votre village

Ensemble, nous allons...

- Identifier les forces et faiblesses de la commune
- Nous exprimer quant à son avenir

Participer, c'est saisir l'occasion de mieux connaître votre cadre de vie, de confronter votre avis avec celui des autres citoyens et de contribuer à l'avenir de votre commune !

8 villages... 8 réunions

CONTACTS



Commune de Viroinval
Fabienne Fanuel
Parc Communal, 1 — 5670 VIROINVAL
060/31 00 23 fabienne.fanuel@viroinval.be



Fondation rurale de Wallonie
Thomas Constant—Xavier Pauly
Rue de France, 66 — 5600 PHILIPPEVILLE
071/66 01 90 sambre.meuse@frw.be

Les réunions sont animées en toute indépendance par la Fondation rurale de Wallonie

Toute-boîte relatif aux réunions d'Information-Consultation

Viroinval-Consultation de la population

54



Bientôt chez vous...




Une Opération de Développement Rural va débiter ! .

La parole vous sera donnée ! Ce sont vos idées qui permettront de mettre sur pied différents projets afin d'assurer une meilleure qualité de vie dans la commune de Viroinval

Dès le mois d'avril, les agents de développement de la Fondation rurale de Wallonie viendront à votre rencontre, dans chaque village pour connaître votre vision de la commune ainsi que vos attentes et besoins pour les années à venir.

Saisissez cette opportunité !

Le Mesnil	16 avril 2013	Salle des Fêtes – Rue de la Folie, 1
Oignies-en-Thiérache	23 avril 2013	Ecole Communale – Rue de Le Mesnil, 4
Olloy-sur-Viroin	7 mai 2013	Salle Communale – Rue Jean Chot, 43
Nismes	14 mai 2013	Salle du Conseil Communal – Château Licot
Dourbes	21 mai 2013	Maison de Village – Rue de Fagnolle, 33
Vierves-sur-Viroin	28 mai 2013	Salle « les Echos du Viroin » - Rue de la Gendarmerie, 8
Treignes	4 juin 2013	Salle « Union Fraternelle » - Rue E. Defraire, 86
Mazée	11 juin 2013	Salle « Arthur Masson » - Rue du Château, 12

Les réunions auront lieu à 19h30

Plus d'infos prochainement dans votre boîte aux lettres et sur www.viroinval.be.



Affiche relative aux réunions d'Information-Consultation

VIROINVAL, COMMUNE RURALE

La parole vous sera donnée ! Ce sont VOS idées qui permettront de mettre sur pied différents projets afin d'assurer une meilleure qualité de vie dans la commune de Viroinval

Dès le mois d'avril, les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie viendront à votre rencontre, **dans chaque village** pour connaître votre vision de la commune ainsi que vos attentes et besoins pour les années à venir... **SAISISSEZ CETTE OPPORTUNITÉ!**

Participez à la soirée-débat organisée dans votre village !

Toutes les réunions auront lieu à 19h30 avec pour rappel au mois d'avril :

- Le Mesnil - Le 16 avril 2013 - Salle des fêtes - Rue de la Folie, 1
- Oignies - Le 23 avril 2013 - Ecole Communale - Rue de Le Mesnil, 4

Plus d'infos sur le site communal : www.viroinval.be



Ensemble, nous allons :

- identifier les forces et les faiblesses de la commune ;
- nous exprimer quant à son avenir.

Participez, c'est saisir l'occasion de mieux connaître votre cadre de vie, de confronter votre avis avec celui des autres citoyens et de contribuer à l'avenir de votre commune !

VIROINVAL, COMMUNE RURALE

La parole vous sera donnée ! Ce sont VOS idées qui permettront de mettre sur pied différents projets afin d'assurer une meilleure qualité de vie dans la commune de Viroinval.

Toutes les réunions auront lieu à 19h30 avec pour rappel :

- Olloy - Le 07 mai 2013 - Salle Communale - Rue J Chot, 43
- Nismes - Le 14 mai 2013 - Salle du Conseil communal au château

Participez à la soirée-débat organisée dans votre village !

Plus d'infos sur le site communal : www.viroinval.be



Ensemble, nous allons :

- identifier les forces et les faiblesses de la commune ;
- nous exprimer quant à son avenir.

Exemples de rappel des réunions d'Information/Consultation parus dans le ProxiMag.



VIROINVAL, COMMUNE RURALE

La parole vous sera donnée ! Ce sont VOS idées qui permettront de mettre sur pied différents projets afin d'assurer une meilleure qualité de vie dans la commune de Viroinval.

Toutes les réunions auront lieu à 19h30 avec pour rappel :

Dourbes - Le 21 mai 2013 - Maison de village - Rue de Fagnolle, 33
Vierves - Le 28 mai 2013 - Salle «Les Echos du Viroin» - Rue de la Gendarmerie, 8

Participez à la soirée-débat organisée dans votre village !

Plus d'infos sur le site communal : www.viroinval.be



Ensemble, nous allons :

- identifier les forces et les faiblesses de la commune ;
- nous exprimer quant à son avenir.

VIROINVAL, COMMUNE RURALE

La parole vous sera donnée ! Ce sont VOS idées qui permettront de mettre sur pied différents projets afin d'assurer une meilleure qualité de vie dans la commune de Viroinval.

Toutes les réunions auront lieu à 19h30 avec pour rappel :

Treignes - Le 4 juin 2013 - Salle «Union Fraternelle» - Rue E. Defraire, 86
Mazée - Le 11 juin 2013 - Salle «Arthur Masson» - Rue du Château, 12

Participez à la soirée-débat organisée dans votre village !

Plus d'infos sur le site communal : www.viroinval.be



Ensemble, nous allons :

- identifier les forces et les faiblesses de la commune ;
- nous exprimer quant à son avenir.

Exemples de rappel des réunions d'Information/Consultation parus dans le ProxiMag.

En pratique

- Liste de contacts
- Adresses
- Heures d'ouverture
- Enquêtes publiques
- Urgences et sécurité
- Mobilité - MOBILESEM
- Médiation communale
- Marchés publics
- Commémorations

Que dois-je faire si...

- Un guide pour vous aider pas à pas

Viroinval au cœur de nos régions

A moins de 2 heures

Agenda en bref

23/04/2017 > 15/04/2018
 Exposition: "La Mouvanço Construite"
 Musée du Petit Format

07/05/2017 > 12/11/2017
 Exposition: "Archéologie des lacs et des rivières"
 Musée du Malgré-Tout

Objectifs : Plan Communal de Développement Rural (PCDR)

Le Plan Communal de Développement Rural (PCDR) et le développement durable (Agenda 21)

En 1995, la commune de Viroinval adoptait le principe de mener une opération de développement rural. Après les phases d'information et de consultation dans chaque village, des groupes de travail se sont réunis afin de réfléchir au développement économique, social et culturel de notre commune.

Dans le cadre de cette opération, des projets ont vu le jour, cette liste est loin d'être exhaustive mais peut déjà vous éclairer :

- Création d'une maison de village à Dourbes et à Mazée.
- Aménagement de la place du Bacq et son espace multisports.
- Mise en place d'une signalisation touristique.
- Réaménagement du parc de Nismes.
- Implantation de troupeaux de moutons, construction d'une bergerie et engagement d'un berger.
- Création d'une plaine de jeux et espace multisports à Olloy.

Certains n'ont pas encore été réalisés ou ne dépendent malheureusement pas de la commune, comme la sécurité sur des routes de la Région wallonne.

Le PCDR a été approuvé par le Ministre en charge du développement rural en juin 1999. La durée de validité était de 10 ans.

En 2011, le conseil communal a décidé de renouveler l'opération de développement rural avec une dimension complémentaire : le développement durable - l'Agenda 21.

Exemple d'informations relatives à l'ODR consultable sur le site communal www.viroinval.be



Habitants, votre avis compte

 Dans le cadre d'une seconde opération de développement local (PCDR), la commune de Viroinval organise une consultation populaire. « Nous passons de village en village, chaque mardi à 19h30, afin de recueillir les idées des habitants pour améliorer leur quotidien », explique Bruno Buchet, le bourgmestre. Cette première phase est organisée avec la Fondation Rurale de Wallonie. « C'est très

intéressant parce que, d'une part, c'est participatif et, d'autre part, les subsides pour les communes peuvent atteindre 80 %. » Cinq villages ont déjà été consultés. « Nous avons déjà quelques idées, comme la création d'une plaine de jeux à Dourbes ou le réaménagement de la salle à Olloy. » Prochains rendez-vous à Verves le 28/05, Treignes le 4/06 et Mazée le 11/06. ■

G.F.

Exemple d'article de presse invitant la population à participer aux réunions d'Information/Consultation

**NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2013
JANVIER - FÉVRIER - MARS 2014**



**VOUS AUSSI, VENEZ
CONSTRUIRE
L'AVENIR DE VOTRE
COMMUNE !**

Participez aux Groupes de Travail thématiques à venir. Profitez de cette occasion pour définir des objectifs de développement pour Viroinval et des projets précis...





Une initiative de la Commune de Viroinval en collaboration avec le bureau d'étude DR(EA)²M et la Fondation rurale de Wallonie dans le cadre de l'Opération de Développement Rural de Viroinval/Agenda 21 Local

Comme vous le savez, la commune de Viroinval s'est lancée dans une nouvelle **Opération de Développement Rural / Agenda 21 Local** avec le concours du bureau d'étude DR(EA)²M et de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW).

Dans ce cadre, la parole vous a été donnée au printemps pour connaître vos sentiments quant à la vie dans chacun des 8 villages de l'entité.

Les PV de ces rencontres, ainsi que la partie I (diagnostic) du PCDR, sont disponibles sur le site internet de la commune: www.viroinval.be

Ces premières séances de consultation ont permis de définir les sujets qui vous importent le plus au quotidien. Ces thématiques seront développées et feront l'objet de réflexions plus précises dès le mois de **novembre** dans le cadre de **Groupes de Travail**.

Lors de deux soirées, vous serez amenés à :

- o Valider et amender les **analyses et constats** de l'auteur de programme (1^{ère} soirée) ;
- o Travailler ensemble afin de proposer des **idées, des projets** (2^{ème} soirée).

La présence aux 2 séances est souhaitée.

Toute-boîte relatif à l'organisation des Groupes de Travail



GROUPES DE TRAVAIL

Thèmes abordés	Dates
GT1 : TOURISME, PATRIMOINE, CULTURE ET TRADITIONS	5 et 19 novembre 2013 19h30
GT2 : JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE	3 et 17 décembre 2013 19h30
GT3 : VIE SOCIALE, INFORMATION ET COMMUNICATION	14 et 28 janvier 2014 19h30
GT4 : CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET MOBILITÉ	11 et 25 février 2014 19h30
GT5 : ÉCONOMIE LOCALE ET EMPLOI	11 et 25 mars 2014 19h30

Gardez précieusement ce calendrier !

Ces soirées sont ouvertes à tous les habitants de Viroinval et se dérouleront au Centre Culturel Régional Action Sud.

Pour faciliter l'organisation, nous vous demandons de bien vouloir signaler votre participation à la FRW (par téléphone au 071/660190 ou par mail : t.constant@frw.be ou x.pauly@frw.be)

Nous vous y attendons nombreux.

Le Conseil Communal

CONTACTS

Viroinval
Commune de Viroinval
Fabienne Fanuel
Parc Communal, 1 — 5670 VIROINVAL
060/31 00 23 fabienne.fanuel@viroinval.be

FRW
Fondation rurale de Wallonie
Thomas Constant—Xavier Pauly
Rue de France, 66 — 5600 PHILIPPEVILLE
071/66 01 90 sambre.meuse@frw.be

Etre membre de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) ?

Lors des séances villageoises du printemps, vous avez été informés de la future mise en place de la CLDR de Viroinval. Ses actions seront multiples et variées : elle a notamment un rôle permanent d'information, de concertation et de relais entre la population et le pouvoir communal tout au long de l'Opération de Développement Rural. Ses membres seront chargés de faire écho des débats dans leur entourage et de recueillir l'avis de leurs concitoyens. La CLDR jouera ainsi un rôle d'organe consultatif du Conseil Communal, maître d'œuvre de l'Opération.

Posez votre candidature en remettant le talon ci-dessous aux agents de la FRW lors des prochains Groupes de Travail

Nom : _____ Prénom : _____ Âge : _____
Adresse Postale : _____
Profession/Formation : _____
Association/Comité : _____
Sujets d'intérêt : _____

Editeur responsable : Bruno Burchet, Bourgmestre de Viroinval

Toute-boîte relatif à l'organisation des Groupes de Travail

VOUS AUSSI, VENEZ CONSTRUIRE L'AVENIR DE VOTRE COMMUNE...

Comme vous le savez, la commune de Viroinval s'est lancée dans une nouvelle **Opération de Développement Rural/Agenda 21 Local** avec le concours du bureau d'étude **DR(EA)²M** et de la Fondation Rurale de Wallonie (**FRW**).

Dans ce cadre, la parole vous a été donnée pour connaître vos sentiments quant à la vie dans chacun des 8 villages de l'entité.

Ces premières séances de consultation ont permis de définir les sujets qui vous importent le plus au quotidien. Ces thématiques seront développées et feront l'objet de réflexions plus précises dès le mois de novembre dans le cadre de **Groupes de Travail**. Chaque groupe se déroulera en deux soirées. La première soirée sera essentiellement consacrée à une **présentation du sujet** (chiffres clés, réalité de Viroinval,...). La deuxième soirée vous permettra de travailler ensemble et de proposer des idées, des projets.

GT1 : TOURISME, PATRIMOINE, CULTURE ET TRADITIONS	5 & 19 novembre 2013 - 19h30
GT2 : JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE	3 & 17 décembre 2013 - 19h30
GT3 : VIE SOCIALE, INFORMATION ET COMMUNICATION	14 & 28 janvier 2014 - 19h30
GT4 : CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET MOBILITÉ	11 & 25 février 2014 - 19h30
GT5 : ÉCONOMIE LOCALE ET EMPLOI	11 & 25 mars 2014 - 19h30

Les réunions sont ouvertes à l'ensemble de la population. Elles auront lieu au Centre Culturel Régional Action Sud et débiteront à 19h30.

Toutes les infos dans votre boîte aux lettres, via le Viroinval-Info et sur www.viroinval.be

Pour faciliter l'organisation, nous vous demandons de bien vouloir signaler votre participation à la FRW (par téléphone au 071/660190 ou par mail : sambre.meuse@frw.be)

Nous vous y attendons nombreux.

Le Conseil Communal

Affiche relative à l'organisation des Groupes de Travail



Viroinval, le 18 octobre 2013

Objet : Opération de Développement Rural – Groupes de Travail.

Madame,
Monsieur,

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural que mène la Commune de Viroinval, vous avez assisté à l'une des soirées d'Information-Consultation organisées dans chacun des villages de l'entité au printemps de cette année 2013, et nous vous en remercions.

Pour poursuivre la réflexion quant au développement de votre commune, nous vous invitons à participer à des Groupes de Travail qui aborderont différents thèmes.

Cinq groupes ont été programmés. Le travail se déroulera en deux soirées qui auront lieu au Centre Culturel Régional Action Sud :

- *Première soirée : présentation du sujet (chiffres clés, réalité communale...) par l'auteur de PCDR et validation par les citoyens. (Le diagnostic est disponible sur le site internet de la commune : www.viroinval.be)*
- *Deuxième soirée : débat et réflexions autour de vos projets et idées.*

Thèmes abordés	Dates
GT1 : Tourisme, Patrimoine, Culture et Traditions	5 et 19 novembre 2013 19h30
GT2 : Jeunesse et Vie Associative	3 et 17 décembre 2013 19h30
GT3 : Vie Sociale, Information et Communication	14 et 28 janvier 2014 19h30
GT4 : Cadre de Vie, Environnement, Énergie et Mobilité	11 et 25 février 2014 19h30
GT5 : Économie Locale et Emploi	11 et 25 mars 2014 19h30

Pour faciliter l'organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire auprès de **Thomas CONSTANT** (t.constant@frw.be) ou de **Xavier PAULY** (x.pauly@frw.be) ou encore au 071/660190.

Dans l'attente de vous accueillir nombreux lors de ces soirées, nous vous prions de croire, **Madame, Monsieur**, en l'expression de toute notre considération.

Pour la Commune,

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Le Bourgmestre,
Bruno BUCHET

Thomas CONSTANT et Xavier PAULY,
Agents de Développement

Courrier d'invitation aux Groupes de Travail, destiné aux personnes ayant participé aux réunions d'Information/Consultation





TC/XP, Philippeville, le 25 septembre 2012

Viroinval

Opération de Développement Rural

Guide d'entretien avec les Personnes Ressources

Entretien réalisé par Thomas Constant et Xavier Pauly, le/..../2012.

1. Données d'identification de la personne ressource (à pré-compléter et à faire vérifier)

Nom, prénom :

Profession :

Secteur d'Activité :

Coordonnées du lieu de travail :

Tel :

Fax :

E-mail :

2. Quelles sont les **activités** de votre association/administration ?
3. Avez-vous entendu parler de l'**ODR** de Viroinval (à venir)? Sinon, explications données par l'interviewer.
4. Avez-vous entendu parler/participé à la **première ODR** de la commune de Viroinval (1999-2009)?
5. Si oui, qu'en avez-vous **pensé** ?
6. Sinon, bref **résumé** de la part de l'interviewer.
7. Pouvez-vous nous citer quelques **particularités** de la commune de Viroinval dans votre secteur d'activité ?
8. Quelles sont les **difficultés** auxquelles vous êtes confrontés au quotidien ?
9. Quels sont les **rapports** entretenus avec la **commune** de Viroinval ?
10. Quels sont les **rapports** entretenus avec la **population** ?
11. Quels sont les **atouts** de Viroinval ? Comment les **valoriser** ?
12. Quels sont les **gros problèmes** rencontrés à Viroinval ? Comment les **résoudre** ?
13. Quelles doivent être les **priorités** pour **votre secteur d'activité** ?
14. Quelles doivent être les **priorités** pour le **développement** de Viroinval ?
15. Avez-vous des **projets** à formuler ? Des **souhaits** particuliers ?
16. Y-a-t-il des **personnes** que nous devrions rencontrer ? Pourquoi ?

